

Asphyxie au monoxyde de carbone
03 personnes décèdent à Ain M'lila

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année
D'ALGERIE

N°7115 - SAMEDI 22 FEVRIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Nouvelle allocation touristique
**Entrée en vigueur
avant fin Ramadhan
ou après l'Aïd**

P04

Inauguration de l'usine de dessalement de Cap Blanc (Oran)

Les défis «records» de l'Algérie Nouvelle



Lire en page 03

P07

ORAN

Oran va renouer avec une alimentation en eau H24
**Le spectre de «restrictions» aux calendes grecques
dès ce Ramadhan**

Grands invalides de la Guerre de libération
Les positions françaises hostiles à l'Algérie dénoncées

Protection de la richesse végétale
L'importance de la prévention soulignée



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Renouvellement par moitié des membres
du Conseil de la nation

Les candidats appelés à respecter l'éthique des pratiques politiques

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, jeudi dans un communiqué, aux candidats dont les dossiers de candidature ont été retenus aux élections du renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, prévues le 9 mars prochain, la nécessité de respecter l'éthique et la déontologie des pratiques politiques. "Après clôture de la phase de dépôt de déclaration de candidature, ainsi que de l'opération d'examen de la validité des candidatures et dans l'attente de statuer définitivement sur les affaires portées devant les juridictions compétentes, en pré-

vision des élections du renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, et dans le cadre du bon déroulement, la régularité et la transparence du processus électoral, à travers toutes ses étapes, conformément aux principes et à l'éthique des pratiques politiques et électorales, notamment la compétition intégrée et équitable entre les candidats, l'ANIE rappelle à tous les candidats dont les dossiers de candidature ont été retenus et qui exercent actuellement leurs fonctions au niveau des assemblées populaires élues, de l'impératif de respecter les dispositions de l'ordonnance 21-01".

New York

Mansouri poursuit ses rencontres bilatérales



La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a poursuivi ses rencontres bilatérales à New York dans l'objectif de renforcer la concertation et la coordination sur les questions intéressant l'Algérie, notamment africaines, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "Au deuxième jour de sa visite à New

York dans le cadre de sa participation à un débat public de haut niveau au Conseil de sécurité sur la pratique du multilatéralisme et la réforme de la gouvernance mondiale, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a poursuivi ses rencontres bilatérales afin de renforcer la concertation et la coordination sur les questions qui intéressent l'Algérie, en particulier les questions africaines", précise le communiqué.

Energies renouvelables

Zouhair Hamdi nouveau directeur exécutif du RCREEE

L'algérien Zouhair Hamdi a été élu, à la majorité absolue, directeur exécutif du Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (RCREEE) qui compte parmi ses membres 17 pays arabes, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. Docteur Zouhair Hamdi a été élu à la tête du RCREEE après avoir obtenu la majorité absolue des voix des membres du Conseil des secrétaires du centre, lors

d'une séance de vote qui s'est déroulée au terme des travaux de la 24e réunion du Centre tenue les 18 et 19 février au Koweït, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ et de l'ambassadeur d'Algérie au Koweït, Abdelkader Kacimi el Hassani, ajoute le communiqué. Cette désignation "vient couronner le parcours exceptionnel de M. Hamdi dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Algérie - Union Européenne

Boughali reçoit le chef de la délégation Diego Mellado Pascua



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, jeudi à Alger, le chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, l'ambassadeur Diego Mellado Pascua, a indiqué un communiqué de l'Assemblée. A l'entame de cette rencontre qui s'est déroulée au siège de l'APN, en présence de son vice-président, Monder Bouden, M. Boughali a salué "le niveau des relations entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) remontant à 46 ans", notant que "l'Algérie, depuis l'accession de M. Abdelmadjid Tebboune, à la magistrature suprême du pays, emprunte une nouvelle voie dans ses relations éco-

nomiques avec l'UE, et l'ensemble des partenaires, en réponse à de nouvelles données économiques visant à renforcer le principe gagnant-gagnant dans les relations bilatérales". Evoquant la coopération parlementaire entre les deux parties, le président de l'APN a "déploré le manque d'efficacité de la commission mixte Algérie-UE, qui n'a tenue qu'une seule session depuis sa création". Au plan international, M. Boughali a "réaffirmé les positions immuables de l'Algérie notamment le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, ainsi que le soutien aux causes justes, à leur tête la question sahraouie".

Enregistrement des produits pharmaceutiques

L'Algérie choisie comme point de contact en Afrique du nord

L'Algérie représentée par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a été choisie en tant que point de contact en matière d'enregistrement des produits pharmaceutiques pour la région d'Afrique du nord, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. L'annonce a été faite lors de la réunion sur l'initiative "d'Harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique du nord" (NA-MRH), tenue en Egypte du 18 au 20 février, ajoute le communiqué. "Le choix a été porté sur

l'Algérie après une sélection minutieuse fondée sur des normes scientifiques et thématiques", précise le document, affirmant que ce choix "conforte sa place régionale en matière d'organisation et d'enregistrement des produits pharmaceutiques". Le choix de l'ANPP parmi les autres membres de l'Agence nord-africaine témoigne de la force du système d'enregistrement des produits pharmaceutiques en Algérie, ce qui a permis d'assurer la qualité des médicaments commercialisés en Algérie", conclut le communiqué.



LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Inauguration de l'usine de dessalement d'Oran

Les défis «records» de l'Algérie Nouvelle

Par B. Kamel

L'Algérie voit grand et peut dorénavant rivaliser avec les grands projets à vous faire rêver, à vous couper le souffle. Impossible n'est pas algérien. Le pays en est venu aux grandes réalisations en un temps record. Une sacrée avancée digne des grandes Nations, des puissances du monde. La visite historique du président à Oran avec à la clé une mise en service de ce qui est d'ores et déjà considéré comme la plus grande station de dessalement en Afrique a été, à tous points de vue, un vrai défi de la sécurité hydrique voire une incarnation des hommes de l'Algérie nouvelle. Décidément, les citoyens oranais actuels et leurs générations d'avenir resteront pour très longtemps reconnaissants à l'Etat et à leur président pour ce projet grandiose qui les délivre enfin du souci des restrictions d'alimentation en eau durant les saisons de pointe et de surconsommation. On sait sans pour autant se tromper, que le liquide précieux dans les robinets des familles oranaises a été durant longtemps au cœur des espérances et des lamentations. Il était pour ainsi l'éternel défi des oranais mais aussi celui des autorités supérieures nationales. Incontestablement, c'est le défi de la sécurité hydrique qui vient de se concrétiser sur la réalité du terrain avec l'inauguration jeudi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de l'usine de dessalement d'eau de mer d'Oran. Un méga projet, un investissement lourd consentis en plus par des compétences 100 % nationales ce qui est en soi une prouesse. Avec une telle réalisation, l'Algérie franchit un pas géant dans la concrétisation d'un vaste plan visant à créer un dispositif intégré de cinq usines dessalement pour renforcer les raccordements des populations des wilayas concernées aux

réseaux d'eau potable du pays. Un exemple concret et éloquent de l'Algérie Nouvelle qui est capable de relever les défis en un temps record et avec sa main d'œuvre locale. Lors de sa visite de travail historique, ce jeudi, durant laquelle il a procédé à l'inauguration de la plus grande usine de dessalement d'eau de mer en Algérie, située à Cap Blanc (Ain El Karma), le président de la République a affirmé que sa réalisation en moins de 26 mois, "c'est ce qu'on appelle l'Algérie victorieuse", soulignant "que nous sommes arrivés au stade des grandes réalisations en un temps record et avec les technologies les plus modernes". "Grâce à la volonté des hommes, du simple ouvrier au plus haut cadre, le défi a été relevé", s'est réjoui le président de la République, ajoutant que "l'Algérie indépendante... d'où elle a commencé et où elle en est arrivée ? Nous voici au stade des grandes réalisations en un temps record et avec les technologies les plus modernes". "Je ne trouve pas de mots pour remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce grand projet. Félicitations à l'Algérie et aux Algériens", a poursuivi le Président Tebboune. Cette inauguration intervient donc à peine 26 mois après la pose de la première pierre de ce projet d'envvergure par le président de la République, en juin 2022. Contrairement aux stations construites par le passé en partenariat avec des entreprises étrangères, ce programme a été confié aux filiales du groupes Sonatrach et Cosider, vu leur compétence reconnue en construction, ingénierie et études, un fait salué à plusieurs reprises par le président de la République. Ainsi, les compétences algériennes auraient économisé au pays près d'un milliard de dollars pour les 5 stations de dessalement, en plus du gain de temps puisque le défi a été relevé en seulement 26 mois, alors que, par le passé, des projets n'étaient pas

achevés même 10 ans après leur lancement, avec des pertes sèches pour le trésor public. "C'est ça l'Algérie Nouvelle, l'Algérie des défis, défis relevés par les mains algériennes", estime un observateur. A ce propos, le Président directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a affirmé lors d'une présentation sur l'usine de dessalement d'Oran, à l'occasion de son inauguration par le président de la République, que le taux d'intégration des produits nationaux dans les usines de dessalement de l'eau de mer a atteint 30%. Il a précisé que "les cinq usines de dessalement réalisées dans le cadre du plan d'urgence présidentiel ont été construites avec des compétences 100% algériennes et que le taux d'intégration des produits nationaux dans ces infrastructures a atteint 30%". L'importance de ce programme provient non seulement de la capacité totale des cinq usines, estimée à 1,5 million de M3/j mais aussi de son objectif stratégique qui lui est assigné : doubler la part de l'eau dessalée dans la couverture de la demande en eau potable, la faisant passer de 18% actuellement à 42%. Ce qui explique le besoin sans cesse accru vers l'exploitation de la capacité d'eau dessalée dans la couverture de la demande des ménages essentiellement. Ce projet ambitieux prévoit la construction de cinq usines de dessalement dans les wilayas d'El Tarf (Koudiet Draouch), Béjaïa (Tighremt-Toudja), Boumerdès (Cap Djinet), Tipaza (Fouka) et Oran (Cap blanc) pour un investissement avoisinant 2,4 milliards de dollars. Ces infrastructures porteront la production nationale d'eau potable issue du dessalement de 2,2 millions de M3/j à 3,7 millions de M3/jour. Les nouvelles usines, d'une capacité de 300.000 m³/jour chacune, permettront d'approvisionner 15 millions de citoyens en eau potable.

Usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc

Une réponse aux défis hydriques de la région

La wilaya d'Oran s'est dotée d'une importante infrastructure qui lui permettra de réaliser un bond qualitatif dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable, à savoir l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, un projet ambitieux qui s'inscrit dans une vision stratégique de développement durable et de gestion des ressources en eau, notamment face aux défis de fournir cette ressource vitale de manière régulière et équilibrée à travers le pays, notamment dans les régions côtières. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a posé la première pierre de ce projet important d'une capacité de 300.000 m³/jour, le 28 juin 2022. Un projet qui représente un investissement massif, visant à assurer l'approvisionnement en eau potable pour Oran et ses environs. A cet égard, le directeur de la distribution de la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Oran (SEOR), Houari Khodja, a souligné que la mise en service de cette usine, qui contribuera à sécuriser l'approvisionnement en eau po-

table pour toute la wilaya d'Oran, aura également un impact positif sur les wilayas voisines comme Aïn Temouchent, Mascara et Sidi Bel Abbes. Il a précisé que la région ouest de la wilaya d'Oran, qui dépendait auparavant de l'usine de "Chatt El Hilal" à Aïn Temouchent, connaîtra une nette amélioration dans l'approvisionnement en eau avec la mise en service de l'usine de Cap Blanc. Khodja a ajouté que la production de l'usine de Chatt El Hilal sera désormais dédiée uniquement à Aïn Temouchent et une partie de la wilaya de Sidi Bel Abbes, après la réalisation d'un canal reliant cette usine à cette région. Les communes d'Aïn El-Turck et Boutlelis (Oran) bénéficieront également de ce nouvel acquis. Avec l'augmentation de la capacité de la nouvelle usine à 300.000 mètres cubes par jour, dans les prochaines semaines, l'approvisionnement s'étendra à d'autres communes et pôles urbains de l'Ouest d'Oran, tels que le pôle urbain "Ahmed Zabana" dans la commune de Misserghine, plusieurs quartiers comme "Haï Louz" et "Sakhra", ainsi

que la localité d'El Hassi. L'approvisionnement en eau s'étendra progressivement pour inclure plusieurs quartiers de la zone est d'Oran, comme "Haï Sabah" et le quartier "El-Yasmine". Le fonctionnement de l'usine de Cap Blanc renforcera également l'approvisionnement en eau potable dans la partie Est de la wilaya d'Oran, ainsi que dans la wilaya de Mascara, qui est alimentée par l'usine de dessalement de l'eau de mer d'"Mactaâ" (Est d'Oran). M. Khodja a souligné que la wilaya de Mascara pourra bénéficier de jusqu'à 130.000 mètres cubes de cette usine de "Mactaâ". La région d'Oran souffrait de pénuries d'eau récurrentes en raison de la baisse des niveaux des nappes phréatiques et de la sécheresse persistante, c'est pourquoi le dessalement de l'eau de mer représente une solution pratique, structurelle et durable pour résoudre le problème du manque d'eau. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a lancé la réalisation de cinq usines de dessalement d'eau à Oran, Béjaïa, El Tarf, Boumerdès et Tipaza.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

Dessalement, l'autre défi relevé par l'Algérie

Les perturbations pluviométriques en Algérie sont une réalité consommée, notamment, dans les wilayas de l'ouest algérien. Ainsi, les précipitations se font rares et le manque d'eau se fait de plus en plus sentir avec les ans. Où est donc la solution ? La population algérienne galope à une vitesse vertigineuse vers les cimes. Dans un avenir très proche, nous serons 50 millions d'habitants. Plus le débordement démographique du pays pousse vers le sommet, plus on devrait penser à comment satisfaire les exigences de cette population. Il y aura donc deux solutions principales : la première, c'est le dessalement des eaux de mer destinées a priori à la consommation domestique. La seconde c'est l'épuration et le recyclage des eaux usées. Cette procédure technologique est destinée, en premier lieu, à satisfaire la demande en eau pour le secteur agricole. Depuis une certaine période, le gouvernement algérien s'est engagé en déboursant des sommes colossales, dans une course contre le temps afin de relever le défi de rendre l'eau disponible de façon constante pour chaque citoyen algérien. C'est ainsi que l'Algérie connaîtra l'implantation d'un réseau d'usines de dessalement allongeant les 1622 km de côtes. Actuellement, l'Algérie possède 23 stations de dessalement en état de production. D'autres usines sont encore en chantier ou en études. La wilaya d'Alger de par sa grande démographie est dotée, à elle seule, de six usines, produisant environ 300 milles m³/jour d'eau potable. Pour la wilaya d'Oran, également, une région démographique importante où les perturbations pluviométriques seraient plus fréquentes par rapport aux wilayas de l'est du pays. Elle sera dotée sous peu, d'une super usine de dessalement produisant 300 milles M³/jour d'eau potable, sise à Cap blanc commune d'Ain El kema, située à une trentaine de Km d'Oran. Elle viendra renforcer les trois autres petites usines déjà opérationnelles sur place, produisant un peu plus de cent milles M³/jour. Nous ne savons pas encore si la grande station d'El Macta sera opérationnelle ou non, suite à une «miraculeuse» panne qui avait duré plus longtemps que l'on ne pensait. L'été arrive à grand pas en compagnie de sa saison estivale, ses touristes et ses émigrés. Cependant, la consommation de l'eau va tripler ou quadrupler, notamment pendant les périodes de grandes chaleurs. Ainsi, la «guerre» de l'eau va continuer... ! Et ce n'est pas uniquement en Algérie que le problème s'impose, mais toute la planète, semble-t-il, va connaître de dures crises de disponibilité d'eau...

Giplait

Le groupe compte exporter des fromages vers plusieurs pays

Le groupe public Giplait compte exporter prochainement différents types de fromages vers plusieurs marchés étrangers, a annoncé, jeudi à Alger, la Présidente-directrice générale (PDG) de ce Groupe, Lahlouh Samah. Dans une déclaration à l'APS, Mme Lahlouh a précisé que "le Groupe a conclu un accord avec une entreprise spécialisée dans l'import et l'export pour commercialiser les fromages qu'il produit, dans plusieurs pays, dont le Canada, le Sultanat d'Oman, la Mauritanie et la Libye". La première opération d'exportation des fromages de Giplait se fera par voie aérienne vers le Canada, avec une quantité initiale estimée à 1 tonne, comme convenu avec cette entreprise. Cette opération intervient après plusieurs étapes expérimentales menées par cette entreprise au profit du Groupe public, ayant obtenu la satisfaction des consommateurs dans plusieurs pays.

Pôle & Mic

Par B. Nadir

**Formation professionnelle :
s'adapter au marché !**

Le secteur de la formation professionnelle propose 312.225 nouvelles places pour la rentrée du 23 février, réparties entre apprentissage, formation en présentiel et à distance. Il inclut des formations pour les femmes au foyer, l'alphabétisation, et les chômeurs. Le ministère offre 406 spécialités, dont de nouvelles formations dans des domaines comme l'aéronautique, la manutention aéroportuaire, et l'agriculture. Les secteurs prioritaires sont l'industrie, l'hôtellerie, l'agriculture, les énergies renouvelables et la numérisation. Plus de 1.200 établissements de formation sont répartis sur tout le territoire, avec des projets de centres d'excellence pour mieux répondre aux besoins du marché. En effet, le ministre de la Formation professionnelle, Yacine El-Mahdi Oualid, a souligné à Tizi-Ouzou l'importance d'adapter les offres de formation aux besoins spécifiques du marché du travail de chaque wilaya pour améliorer l'insertion des diplômés. Il a précisé que l'objectif du secteur est d'augmenter le taux d'intégration des diplômés en ajustant les formations à ces besoins. Concernant la session de formation de février, il a annoncé que les inscriptions se feront sans papier et que les offres de formation seront révisées pour mieux correspondre aux réalités économiques locales. Le ministère prévoit la création de 15 centres d'excellence, dont l'un à Tipasa, pour améliorer l'insertion professionnelle et encourager l'entrepreneuriat. Ce projet s'inscrit dans une stratégie de modernisation, incluant la révision de la nomenclature et la numérisation du secteur, avec une plateforme numérique ayant déjà inscrit 190 000 jeunes à distance. Le ministre a détaillé le projet de création de 15 centres d'excellence régionaux, adaptés aux spécificités industrielles locales, afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail. Un centre d'excellence spécialisé dans l'industrie textile ouvrira bientôt à Bouira, et d'autres centres seront déployés dans des domaines tels que l'agroalimentaire, la mécanique automobile et l'industrie pharmaceutique. Ces centres visent à améliorer l'insertion professionnelle des diplômés, tout en encourageant l'entrepreneuriat. Le ministre a annoncé des mesures de soutien à l'entrepreneuriat, permettant aux jeunes de domicilier leurs activités dans les établissements de formation et de bénéficier d'un financement ainsi que de formations en auto-entrepreneuriat. Un concours sur l'innovation et la création de startups est également prévu en collaboration avec le ministère des start-ups.

Vaccin contre la fièvre aphteuse

**Vers l'importation de plus
de 2 millions de doses**

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a annoncé, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), l'importation prochainement de plus de 2 millions de doses de vaccin contre la fièvre aphteuse. Cherfa s'exprimait lors d'une plénière consacrée aux questions orales, présidée par Abderrezak Touati, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou et de plusieurs membres du Gouvernement. Précisant que cette décision fait suite aux mesures prises pour lutter contre cette maladie qui touche le bétail et protéger la richesse animale. Cherfa a rappelé que plus de 500.000 têtes de bétail ont été vaccinées au cours de la dernière période. Par ailleurs, M. Cherfa a révélé que son secteur préparait une instruction interministérielle pour la régularisation "définitive" de la question du foncier agricole, affirmant que "l'année 2025 sera celle de la régularisation du foncier agricole sous toutes ses formes en exécution des instructions du président de la République". S'agissant de l'octroi des autorisations de forage des puits artésiens, le ministre a insisté sur la poursuite de la mise en œuvre du programme du président de la République, afin de couvrir plus de 60.000 exploitations agricoles. A une question sur les mesures prises pour la protection de la faune sauvage, M. Cherfa a souligné que le secteur, à travers ses services chargés des forêts, veille à lutter contre le braconnage et le trafic d'animaux sauvages, en application des dispositions des traités et conventions internationaux ratifiés par l'Algérie. Pour adapter les mécanismes de protection de la faune sauvage et lutter contre la contrebande et le commerce illicite des animaux, un accord de coopération a été signé le 25 janvier dernier entre la Direction générale des forêts (DGF) et la Direction générale des douanes, a rappelé le ministre.

Nouvelle allocation touristique

**Entrée en vigueur avant
fin Ramadhan ou après l'Aïd**

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a indiqué, jeudi à Alger, que l'entrée en vigueur de la nouvelle allocation touristique aura lieu "avant fin Ramadhan ou directement après l'Aïd". En réponse aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une plénière présidée par le vice-président de l'Assemblée, Abderrezak Touati, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de plusieurs membres du Gouvernement, M. Bouzred a affirmé que "la nouvelle allocation touristique, fixée à 750 euros par personne une seule fois par an, entrera en vigueur avant la fin du mois de Ramadhan ou directement après l'Aïd". Par ailleurs, le ministre a fait savoir que des concertations sont en cours entre son département ministériel et d'autres secteurs pour "revoir la liste des projets d'investissement gelés, au nom-

bre d'environ 10.000 projets depuis 2012". A une question sur la levée du gel sur le projet de la Sûreté urbaine de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, M. Bouzred a précisé que tout ce qui a trait à la sécurité et à l'ordre public revêt une priorité pour le ministère des Finances, faisant état de la programmation d'une rencontre à ce sujet au siège du ministère, dont des résultats positifs sont attendus. D'autre part, le ministre des Finances a annoncé de nouvelles mesures pour remédier au problème d'accumulation des conteneurs au niveau des espaces de stockage des marchandises dans les entrepôts temporaires. Il a également rappelé que la décision de suspendre l'activité de tous les ports secs à travers le territoire national était intervenue en application des instructions des hautes autorités du pays, conformément aux amendements intervenus sur le code des Douanes, portant

remplacement de "ports secs" par "entrepôts temporaires". Dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction du Premier ministre, portant réorganisation du cadastre général, le ministre a fait état du lancement de nouvelles opérations de cadastre dans les régions dont les documents cadastraux ne reflétaient pas la situation réelle sur le terrain, à travers trois sites-types dans trois wilayas, une autre opération similaire devant être lancée au niveau des communes de trois wilayas dans les zones désertiques et steppiques. Dès l'obtention des résultats de ces opérations expérimentales, le cadastre sera généralisé à travers le territoire national. Pour ce qui est de la finance islamique, M. Bouzred a expliqué que l'idée de créer une banque spécialisée dans ce type de services financiers existe, relevant la possibilité de la concrétiser à l'avenir.

Mois de Ramadhan

Le CREA lance l'initiative de réduction des prix

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a lancé, jeudi, pour la deuxième année consécutive, l'initiative de réduction des prix des produits de lar-

ge consommation à l'occasion du mois de Ramadhan, incluant plus de 880 produits. Le coup d'envoi de cette initiative placée sous le slogan "Nationalistes économiquement, unis socialement", a été donné lors d'une conférence de presse animée par le président du CREA, Kamel Moula, en présence du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni et du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, ainsi que d'organisations professionnelles et de nombre d'opérateurs économiques. A cette occasion, M. Moula a indiqué que cette initiative vient en réponse à la démarche du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, visant à renforcer l'approvisionnement des marchés locaux en produits de large consommation en quantités suffisantes et à des prix réduits durant le mois de Ramadhan, rappelant "la réussite de cette initiative l'année dernière". Le président du CREA a relevé que cette initiative se distingue cette année par l'élargissement de la participation pour englober un plus grand nombre d'entreprises, aussi bien celles affiliées au Conseil ou

d'autres. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche du Conseil visant à faire de ce mois sacré une opportunité renouvelée pour promouvoir la solidarité et ancrer l'esprit de la citoyenneté économique, de manière à ce que ces initiatives ne soient pas une simple mesure exceptionnelle mais plutôt une pratique durable, a-t-il ajouté. "L'engagement des entreprises ne doit pas être un choix mais plutôt une responsabilité envers le citoyen", a-t-il soutenu, avant d'ajouter que ces initiatives "doivent contribuer à la stabilité du marché, à la préservation du pouvoir d'achat". De son côté, M. Zitouni a estimé que cette initiative "volontaire" des propriétaires des entreprises économiques, prouve que ces derniers "sont des opérateurs économiques patriotes et solidaires avec le consommateur, à travers la réduction des prix d'environ 880 produits". Zitouni a appelé, à cette occasion, à une participation qualitative au programme des marchés de proximité dont l'ouverture a débuté et dont le nombre s'élève à près de 600 marchés à travers le pays, en vue d'assurer la régulation et l'approvisionnement régulier durant Ramadhan. Le ministre a en outre souligné l'engagement des pouvoirs publics à mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une politique commerciale cohérente et coordonnée, ajoutant que ses services œuvrent à élaborer un ensemble de textes juridiques qui, a-t-il dit, seront publiés après Ramadhan, et ce pour réguler et structurer le marché national et les chaînes des valeurs, et partant "mettre fin à la pénurie et aux perturbations de certains produits". Il a également assuré que les orientations ont été données aux directeurs du commerce intérieur, en vue de faire preuve de hauts degrés de coordination et de préparation, de concert avec les responsables des services agricoles et les directeurs de l'Industrie des wilayas, en vue de veiller à la pérennisation de l'approvisionnement du marché national.

Haut-Commissariat à la numérisation

La 1ère version du Référentiel national de la gouvernance des données présentée

La première version du Référentiel national de la gouvernance des données, a été présentée jeudi à Alger, par la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud, constituant un jalon important qui vient renforcer le processus de la transition numérique en Algérie. Mme Benmouloud s'exprimait à l'occasion du séminaire organisé par le Haut-Commissariat à la numérisation sur le Référentiel national de la gouvernance des données, sous le slogan "Sécurité, encadrement et organisation", en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, et de représentants de plusieurs départements ministériels et organismes publics. En vue de mettre en place des normes et des procédures organisées et encadrées, garantissant un échange sécurisé de données, "le Haut-Commissariat à la numérisation a finalisé l'élaboration de la première version du Référentiel national de la gouvernance des données, en tant que cadre réglementaire pour l'échange exclusif de données entre les départements ministériels et les organismes publics, de manière fiable, tout en préservant la confidentialité et la sécurité des données", a précisé la ministre. L'organisation et la classification des données permettent de faciliter leur utilisation et leur gestion et d'y accéder de manière efficace. Cette classification repose sur la définition des niveaux de sensibilité des données et de leur utilisation, avant de les classer par catégories, ce qui permet ainsi de connaître le type de cryptage et des mesures sécuritaires à appliquer sur chaque catégorie de données. Ce référentiel qui vient renforcer le projet du réseau souverain (IRIES), vise à organiser les échanges de données sectoriels à travers des mécanismes et des normes spécifiques, répondant aux exigences de la sécurité de l'information et aux lois en vigueur, notamment en matière de protection des données à caractère personnel. Le Référentiel national de la gouvernance des données s'inscrit dans le cadre de la

stratégie nationale de transformation numérique, notamment les objectifs portant sur l'axe de la "gouvernance numérique" visant à faciliter et numériser les procédures administratives et les services publics, ainsi que l'interopérabilité des systèmes d'informations sectoriels, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer le processus de numérisation. La ministre a souligné que "la prise de décision juste, transparente et appropriée s'appuie sur des données sectorielles fiables, actualisées et interconnectées afin de concrétiser la complémentarité et donner une vision globale et précise aux exigences des hautes autorités. Il s'agit également, poursuit Mme Benmouloud, de soutenir la prise de décision adéquate au moment opportun, nécessitant ainsi la mise en place d'infrastructures et de cadres réglementaires et juridiques nécessaires". Ainsi, le Référentiel national de la gouvernance des données se veut le "pilier" d'une gestion efficace et sécurisée des données au sein des départements ministériels, ajoute la ministre qui a rappelé les efforts du Commissariat visant à concrétiser la Stratégie nationale de transformation numérique, notamment à travers la mise en place d'un plan national pour la mise en œuvre de cette stratégie à court terme (2025-2026), lequel plan qui comprend plus de 500 projets numériques, a été approuvé en janvier dernier par les différents départements ministériels. A propos du Centre national algérien des services numériques que le Haut-Commissariat à la numérisation s'attèle à réaliser et qui englobe les services de cloud computing, la ministre a fait savoir que le taux d'avancement des travaux du centre ont atteint 60% et que sa mise en service est prévue en juin prochain, tandis que les travaux d'avancement du deuxième centre s'élèvent à 30%. S'agissant de l'avant-projet de loi sur la numérisation au niveau du gouvernement, Mme Benmouloud a indiqué qu'il a permis d'identifier 51 nouvelles ouvertures qui faisaient l'objet d'un vide juridique, englobant l'organisation et

l'encadrement de nouveaux sujets et domaines apparus en raison de l'évolution technologique dans le secteur de la numérisation. En outre, le Haut-Commissariat à la numérisation prépare le lancement de la plateforme nationale d'interopérabilité, garantissant l'échange entre les secteurs ministériels et les organismes publics via l'infrastructure du réseau public sécurisé de l'Etat, "de manière sécurisée, encadrée, efficace et fluide, assurant un accès immédiat aux données avec une maîtrise de leur accès". Dans ce cadre, la ministre a précisé que cette plateforme remplacera le mode traditionnel et non sécurisé d'échange de données qui s'effectue par CD, clé ou via des interfaces logicielles. Le succès de l'opération expérimentale d'échange de données à travers le réseau souverain a permis de passer à l'étape de l'échange réel de données entre 33 secteurs ministériels et organismes publics, connectés via la fibre optique en dehors du réseau Internet. Etant donné que la gestion de l'information nécessite de définir les rôles et les responsabilités de tous les acteurs des secteurs ministériels et organismes publics, en établissant une structure garantissant clairement les prérogatives et les responsabilités de chaque partie, le Haut-Commissariat a proposé, "la création d'un Conseil supérieur de gouvernance des données, en tant que mécanisme installé au niveau de la Présidence de la République", ajoute la ministre. Ce conseil sera chargé de l'arbitrage en cas de divergence sur la classification du niveau de sécurité des données et leur échange au niveau national, ainsi que de la résolution des principales problématiques liées à ce domaine. Quant au Haut-Commissariat à la numérisation, il sera responsable de la mise en service et de la gestion de la plateforme nationale d'interopérabilité pour assurer l'échange de données de manière sécurisée et efficace conformément aux normes convenues, tandis que l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel aura pour mission d'approuver l'échange.

Secteur de la solidarité nationale

Une contribution de plus de 1,4 milliard de DA durant Ramadhan 2025

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji a fait état, jeudi à Alger, de la contribution de son secteur à hauteur de plus de 1,4 milliard de DA à l'opération de solidarité pour le mois de Ramadhan 2025. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du gouvernement, Mme Mouloudji a indiqué que "le secteur de la Solidarité nationale contribue à l'opération de solidarité pour le mois de Ramadhan prochain, avec un montant

global de 1,470 milliard de DA". La ministre a en outre affirmé que le secteur de la solidarité nationale veille à mettre en œuvre le programme dédié au mois sacré, à travers "la mobilisation de ses différents services pour la réussite de l'opération, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et avec la participation d'autres secteurs concernés". Pour assurer "le bon déroulement" de l'opération de solidarité durant le mois sacré, une réunion avait été tenue le 12 décembre 2024 au niveau de l'administration centrale du secteur, avec pour ordre du jour

"la distribution des affectations financières relatives à l'opération de solidarité pour le mois de Ramadhan sur les wilayas, ainsi que la mise en place des programmes religieux et culturels", a rappelé Mme Mouloudji. Soulignant que le secteur de la solidarité nationale a accordé 1.577 autorisations au profit d'associations pour l'ouverture de restaurants pour la rupture du jeûne (iftar), la ministre a ajouté que "1.300 familles productives devraient participer aux marchés de solidarité organisés par le ministère durant le mois de Ramadhan, en coordination avec les secteurs concernés".

Saison du hadj 2025

Centres de formation au profit des citoyens concernés

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture de centres de formation au profit des citoyens concernés par la saison du hadj 2025/1446, afin de les préparer à accomplir correctement leurs rites. "Le ministère, en coordination avec les services de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), a ouvert des centres de formation au profit des citoyens concernés, cette année, par la saison du hadj, afin de les préparer à accomplir correctement leurs rites", précise le communiqué. Le ministère a également invité les hadjis à "consulter les programmes de ces centres pour d'amples informations, en contactant ou en se rapprochant directement des directions des Affaires religieuses et des Wakfs de leur wilaya de résidence", ajoute la même source.

Médéa

Un dangereux terroriste abattu

Un dangereux terroriste a été abattu jeudi lors d'une opération de fouille et de ratisage menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la forêt de Changoura, Kaf Chergui, au niveau du secteur militaire de Médéa en 1ère Région militaire, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratisage, un détachement de l'ANP a abattu, aujourd'hui jeudi 20 février 2025, dans la forêt de Changoura, Kaf Chergui, au niveau du secteur militaire de Médéa en 1ère Région militaire, un (1) dangereux terroriste", précise la même source. Cette opération "a également, permis la récupération d'un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une (1) paire de jumelles et d'autres effets". "Cette opération qualitative dénote, une fois de plus, de la vigilance et de la détermination des unités de l'Armée nationale populaire à traquer ces criminels à travers l'ensemble du territoire nationale jusqu'à leur éradication totale", souligne le communiqué.

Asphyxie au monoxyde de carbone

03 personnes décèdent à Ain M'lila

L'inhalation de monoxyde carbone provenant d'un appareil de chauffage a causé, mercredi, le décès de 3 jeunes gens dans la commune d'Ain M'lila (Oum El Bouaghi), selon un communiqué de la direction de la Protection civile. "Les éléments de la Protection civile sont intervenus à 22 h 40 à la cité Ghorab-H'mida, dans la commune d'Ain M'lila, à la suite d'un accident provoqué, dans un domicile de cette cité, par l'inhalation de monoxyde de carbone provenant d'un appareil de chauffage", souligne le document. L'accident a causé la mort de 3 personnes de sexe masculin, âgées de 10 à 18 ans, ajoute le communiqué.

Accidents de la route

05 morts et 218 blessés en 24 heures

Cinq personnes sont décédées et 218 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus en 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué jeudi un bilan de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés au niveau des wilayas de Sétif, In Salah, Bordj Bou Arreridj, Ain Defla et El Oued, précise la même source.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء: مستغانم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا
ابتدائيا ، حضوريا: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى
في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع
بتاريخ 2024/06/25 تحت رقم الفهرس 24/01542 ومنه
اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبيرة الطبية بن لقي
نور الهدى المودع لدى أمارة ضبط المحكمة بتاريخ
2024/07/14 تحت رقم الفهرس 2024/346، ومن ثمة الحكم
بالحجر على المدعى عليه في الرجوع سعيي عبد القادر المولود
بتاريخ 2005/05/01 بأولاد مع الله ابنة محمد وصونقي خيرة ،
وتعيين المدعى في الرجوع سعيي محمد ابن جيلالي مقدما عليه
لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية وعلى الأخير نشر هذا
الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية ، مع التأشير بذلك
على عقد ميلاد وفي سجلات الحالة المدنية للبلدية المختصة
وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحمیل المدعى في الرجوع
بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة
والمقدرة ب 450 دج . بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا في
الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه
وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيسة وأمين الضبط.
الرئيس /أمين الضبط
22.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدewan العمومي للمحضر القضائي
الاستاذ إسلامة عبد الحفيظ
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
مجلس قضاء مستغانم
الكان مكتبه بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة رقم B-2, B-01
بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران
الهاتف: 045/42/00/50
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر
طبقا للمادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
بناء على الأمر الصادر عن رئيس محكمة سيدي علي المورخ في
مضمون التكليف بالوفاء. بطلب من السيد: دودي محمد ، الساكن بدار
الشعبية بلدية بن عبد الملك رمضان ضد السيد: بن سابع مروة ابنة
مصطفى ، الساكن بدار الجعيلية بلدية بن عبد الملك رمضان. بناء
على الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي قسم الجعيج بتاريخ
2025/04/07: تحت رقم الفهرس: 24/01061 المهور بالصيغة
التنفيذية الصادرة بتاريخ 2024/09/12 تحت رقم: 24/1074.
والفاضي إزام المحكوم عليها بن سابع مروة بادانها لتطرف المدني
مبلغ قدره مليون دينار جزائري و أربعمائة ألف دينار جزائري
(1.400.000 دج) تعويضا عن الضرر اللاتق به. حيث أنه بتاريخ
2024/10/03 تم تحرير محضر تكليف بالوفاء عن طريق رسالة
مضمنة للسيدة بن سابع مروة الساكن بدار الجعيلية بلدية بن عبد
الملك رمضان ، وتم إعادة التبليغ عن طريق التعقيب أمام المحكمة
بتاريخ 2024/12/29 و أمام المجلس الشعبي البلدي بتاريخ
2024/12/29. ونبهناه بأن له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ
تبليغه هذا المحضر ولا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.
المحضر القضائي
22.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدewan العمومي للمحضر القضائي
الاستاذ إسلامة عبد الحفيظ
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
مجلس قضاء مستغانم
الكان مكتبه بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة رقم B-2,
B-01 بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران
الهاتف: 045/42/00/50
محضر تبليغ حكم غيابي في شقة المدني عن طريق النشر
المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
بناء على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم المورخ في
2025/02/10 تحت رقم الترتيب 25/00148. ويطلب من السيد
يوسفي عواد. الساكن في 800 مسكن عمارة ج 1 رقم 255
تجديت مستغانم. قمتنا بنشر نسخة من محضر تبليغ الحكم
الغيابي الصادر عن محكمة مستغانم قسم الجعيج بتاريخ
2024/10/29 رقم الفهرس 24/11284 رقم الجدول
24/10403. إلى السيدة هناني وليد. الكائن رقم 85 حي بوحمام
بوزريعة 1611 الجزائر. وأعلمناه بأن له أجل شهر (01)
للمعاضة يسري من تاريخ التبليغ طبقا للمادة 329 من
(ق.إ.م.)، وإلا سقط حقه في ذلك كما أعلمناه أنه بعد انقضاء
أجل شهر واحد (01) للظن بالإستئناف إذا تم تبليغ للحكم إلى
الشخص ذاته و يمدد أجل الاستئناف إلى شهرين (02) إذا تم
التبليغ في موطنه الحقيقي أو المختار طبقا لنص المادة 336 من
ق.إ.م. ولكي لا يجهل ما تقدم. وثباتا لذلك بلغنا وتكلمنا كما
نذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب الكل طبقا
للقانون.
المحضر القضائي
22.02.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى
محكمة مستغانم
الكان مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A75
مستغانم ،
الهاتف: 045/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م
بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة
عين تادلس مورخ في 2022/05/12 رقم الترتيب
الجلسة 2025/03/03 بمحكمة عين تادلس وذلك أمام
قاضي البيوع العقارية على الساعة 14:00 سا زوالا
التابع للسيد بلغيث مختار الكافل التضامن لشركة ذات
الشخص الوحيد والمسؤولية المحدودة المسماة بلغيث
مختار للاستيراد والتصدير. التعيين: العقار متمثل في قطعة
أرض ذات طابع فلاحي مشيدة عليها بناية كائنة بالمكان
المسمى دوار أولاد موسى بلدية خير الدين قسم 12
مجموعة ملكية 209 ذات مساحة 53 أر 75 س المشهور
بالمحافظة العقارية بمستغانم بتاريخ 2014/04/23 مجلد
807 رقم 71. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ
(162.500.000,00 دج) مائة و الثمان و ستون مليون
وخمسمائة ألف دينار جزائري للاطلاع على دفتر الشروط
يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو
كتابة ضبط المحكمة.
المحضرة القضائية
22.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء: مستغانم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة ابتدائيا
علنيا اعتباريا حضوريا للمدخل في الخصام وحضوريا لباقي
الأطراف: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة.
في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ
2024-02-13 تحت فهرس رقم 24/00436 واعتماد تقرير
الخبرة المنجز من طرف الخبير حنفي هاشمي عمر أحمد
بتاريخ 2024-09-13 والمودع لدى أمارة ضبط المحكمة بتاريخ
2024-09-18 تحت رقم 2024/430 وبالنتيجة لذلك الحكم
بالحجر على المدعى عليه فرماط وليد المولود بتاريخ 11-16-
2004 بسيد علي الأبيه فلوح ولأمه العاقل فتحة. مع تعيين
المدعية لعاقل فتحة كمدقم عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية
والإدارية بدلا عنه. وأمر ضابط الحالة المدنية لبلدية سيدي علي
بالتأشير بهذا الحكم على عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر
بنشر هذا الحكم طبقا للمادة 106 من قانون الأسرة. مع تحمیل
المدعى للمصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى
السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم و
أفصح به جهازا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور
أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيس وأمين الضبط.
الرئيس /أمين الضبط
22.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء: مستغانم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ،
ابتدائيا ، حضوريا: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى .
في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع
بتاريخ 2024/03/26 تحت رقم الفهرس 24/00821 ومنه
اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي حنفي
هاشمي عمر أحمد المودع لدى أمارة ضبط المحكمة بتاريخ
2024/06/30 تحت رقم الفهرس 2024/325، ومن ثمة الحكم
بالحجر على المدعى عليه في الرجوع بن زيان عبد الله المولود
بتاريخ 1977/02/12 بمستغانم ابن محمد وبن زيان فاطيمة ،
وتعيين المدعى في الرجوع بن زيان محمد ابن محمد مقدما عليه
لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية وعلى هذا الأخير نشر
هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية ، مع التأشير
بذلك على عقد ميلاده وفي سجلات الحالة المدنية للبلدية
المختصة وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحمیل المدعى
في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة
للدولة والمقدرة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهازا
في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه
وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيسة وأمين الضبط.
الرئيس /أمين الضبط
22.02.2025

Vends
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine
salle de bain + toilettes.
11ème étage (sans ascenseur)
acté + livret foncier .situé a cité lescure
avec une vue panoramique
sur mer et très bonne voisinage
pour plus d'information
veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

SOS
Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants,
nécessite en extrême urgence
un moto à 3 pneus pour le transport
des enfants à l'école (distance de 05 KM
du domicile) Lance un appel aux
âmes charitables.
Tél:0670.641.690

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it
Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Local à Louer
Location de local. Superficie 140m².
Convient à profession libérale ou Bureau.
(Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul
(ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police.
Contactez le 07 74 55 20 10.
Curieux s'abstenir

SFICIFA VOYAGES
discover the world

Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Oran va renouer avec une alimentation H24

Le spectre de «restrictions» aux calendes grecques dès ce Ramadhan

Par B. Habib

Les Oranais devront en finir une bonne fois pour toutes avec la crise d'eau potable dès ce ramadhan 2025. L'investissement en construction de stations de dessalement était donc perçu comme une nécessité absolue sans quoi les pénuries ou problèmes d'eau ne seraient jamais résolus à Oran, d'autant plus que le spectre de cette crise apparaissait souvent lors de saisons estivales et durant le mois de ramadhan. Il a été fortement admis que le dessalement était comme une stratégie salubre pour parer aux dérèglements de la distribution. Les oranais sont aux anges, la visite de travail historique entamée jeudi 20 février par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune dans la wilaya d'Oran, pour l'inauguration officielle de l'usine de dessalement d'eau de mer, sise à Cap blanc, s'inscrit dans le cadre de l'engagement pris par le chef de l'Etat devant les citoyens pour régler définitivement ces restrictions en matiè-



re de distribution auxquelles faisaient l'objet les citoyens au niveau de quelques villes algériennes. Les citoyens habitués, depuis plusieurs années, aux réductions de leur consommation ou dépenses en eau pour pouvoir respirer durant les saisons de pointe comme l'été, le Ramadhan ou encore les fêtes de l'Aïd, devront cette année et probablement pour la pre-

mière fois dans les annales, reprendre convenablement leurs coutumes. La mise en service de cette station de 300.000 mètres cubes/jour permettra un accès direct et permanent des citoyens à l'eau potable H24. Ce sera a priori durant le Ramadhan, l'Aïd El Fitr, l'Aïd El Adha et la saison estivale sans risque de réductions d'eau dans cette wilaya.

Grands invalides de la Guerre de libération

Les positions françaises hostiles à l'Algérie dénoncées

L'Association Nationale des Grands invalides de la Guerre de libération nationale a dénoncé, jeudi à Oran, les récentes positions françaises hostiles à l'Algérie, rejetant toute atteinte à l'unité ou à la souveraineté nationales. Le président de l'association, Haï Abdennebi, a exprimé, lors d'une allocution prononcée au cours d'une rencontre organisée dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du chahid sous le slogan "Fidèles à l'engagement des martyrs", l'indignation et le rejet de l'association face à "toute ingérence ou atteinte à l'unité, à la souveraineté nationale ou aux affaires internes de notre pays", soulignant que "de telles attaques témoignent de la haine fran-

çaise contre tout ce qui est algérien". A cet égard, il a déclaré: "l'Algérie est une ligne rouge et le peuple algérien croie en sa liberté, son indépendance et à la souveraineté de son Etat, et rejette le chantage et les diktats. Il a confiance en sa justice indépendante et n'accepte aucune pression ou marchandage". Haï Abdennebi a condamné les attaques hostiles de responsables et de médias français contre l'Algérie, affirmant que "l'Algérie est une forteresse imprenable grâce à son peuple, son armée et sa jeunesse. Quiconque tentera de nuire à sa sécurité, à sa stabilité et à son unité se brisera sur ses solides murailles". Il a ajouté: "Le peuple algérien n'oublie jamais les crimes français, durant 132 ans d'assassinats, d'emprisonne-

ments, de pillages, de tortures, d'arrestations, de déplacements forcés et de bombardements, en particulier nucléaires à Reggane, qui ont laissé des traces dévastatrices sur la santé et l'environnement". A l'adresse de ceux qui propagent des mensonges et des rumeurs malveillantes visant à semer la division, il a assuré que "l'Algérie est protégée par sa jeunesse et ses institutions et en tant que symboles de la glorieuse Révolution et de la résistance à l'occupation française, nous ferons face à toute attaque". Il a également appelé la jeunesse algérienne, imprégnée de l'esprit national, à préserver l'héritage laissé par les martyrs et à le défendre coûte que coûte, tout en maintenant la mémoire collective.

Université d'Oran 2

Soutenance d'une thèse de doctorat alliant diplôme académique et startup

La première thèse de doctorat alliant le domaine académique et l'innovation, dans le cadre de la décision ministérielle 1275 concernant le mécanisme "Diplôme-Start up/Diplôme-brevet", a été présentée, mercredi soir à l'Université d'Oran 2. Le candidat Saïd Younes est devenu le premier à obtenir à la fois un diplôme académique et la certification d'une startup au niveau national, a-t-on appris, jeudi, de cet établissement universitaire. Ce doctorant a reçu une mention "Très honorable" avec les félicitations du jury, en raison de l'utilité scientifique et de recherche de son sujet pour diverses établissements universitaires et scientifiques, et de la spécificité de cette soutenance qui fait

de Saïd Younes le premier étudiant au niveau national à obtenir à la fois un doctorat et une certification de startup, ainsi qu'une distinction délivrée par le ministère de l'Economie de la Connaissance, des startups et des micro-entreprises, a ajouté la même source. Saïd Younes a suivi ses études dans la section de langue anglaise à la Faculté des langues étrangères de l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" dans la didactique de la langue anglaise. Le mémoire, intitulé "DZ Scientific Publishing", préparé par ce doctorant dans la section de langue anglaise, traite des actes de conférences scientifiques à chaque étape, de la soumission à la publication. L'aspect innovant du projet réside dans le fait

qu'il est le premier en Algérie à utiliser une plateforme pour le processus de publication de livres et d'actes de conférences scientifiques en ligne, notamment le paiement des frais. Cette plateforme sera, en elle-même, le premier éditeur commercial de livres en Algérie utilisant le modèle d'accès ouvert (open access). La plateforme cible non seulement les acteurs du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, mais aussi des chercheurs indépendants, des établissements scientifiques et économiques, ainsi que d'autres entités. Il est prévu qu'elle ait une dimension internationale et qu'elle permette une indexation internationale des chercheurs algériens et étrangers.

Protection de la richesse végétale

L'importance de la prévention soulignée

Des spécialistes en phytosanitaire ont mis l'accent, lors d'une rencontre organisée, jeudi à la station régionale de protection des végétaux, sise dans la commune de Misserghine, sur l'importance de la prévention contre les différents fléaux agricoles et maladies afin d'assurer la qualité des produits agricoles et de préserver la richesse végétale. La directrice de la station régionale de protection des végétaux, Chaber Yahiaoui Dalila, a souligné, lors d'une séance de sensibilisation sur la santé des plantes dans les secteurs des vignes et des agrumes, en présence d'agriculteurs, que "la santé des plantes est cruciale pour garantir la quantité et la qualité des produits dans les différents secteurs agricoles, surtout face aux changements climatiques". Dans ce cadre, cette station, qui couvre les wilayas d'Oran et d'Aïn Témouchent, accompagne les agriculteurs des deux régions en les sensibilisant à l'importance de la santé des plantes et à la prévention contre les fléaux agricoles et les maladies touchant les cultures de vignes et d'agrumes, afin d'assurer la sécurité alimentaire, a ajouté Mme Chaber. Cette station, relevant de l'Institut national de protection des végétaux, a élaboré un programme pour sensibiliser les agriculteurs à prendre des précautions et à intervenir de manière préventive au moment opportun, notamment avec l'arrivée du printemps, une saison propice aux insectes et aux maladies, a-t-elle ajouté. Dans cette optique, elle a insisté sur la nécessité pour les agriculteurs de surveiller régulièrement leurs vergers et de recourir à des traitements efficaces en cas de présence de fléaux et de maladies, en appliquant les doses appropriées afin d'éviter un usage excessif des produits chimiques, qui peuvent nuire à la santé humaine. Cette rencontre, organisée par la station régionale de protection des végétaux, le conseil interprofessionnel de la filière viticole de la wilaya d'Oran et l'association locale des agrumes "Clémentine Messerghine", a constitué une occasion d'échanger des avis entre les spécialistes et d'écouter les expériences des agriculteurs, contribuant ainsi à la découverte de nouvelles pratiques dans le domaine de l'intervention et de la prévention, a indiqué la responsable. Le président du conseil interprofessionnel de la filière viticole à Oran, Mourad Belayachi, a estimé que "le traitement préventif est d'une grande importance pour éviter certaines maladies liées aux insectes et aux champignons qui se propagent dans les vignes, surtout que la région d'Oran est une zone côtière et réputée pour son humidité", ajoutant que "la prévention de ces ravageurs agricoles épargne aux producteurs de vignobles, sous toutes ses variétés et techniques, des traitements coûteux et des pertes en termes de quantité et de qualité". De son côté, le président de l'association locale de la Clémentine de Messerghine, Kheda Khalil, a appelé les producteurs d'agrumes à se rapprocher des experts, des techniciens et des instances compétentes en matière de santé végétale pour diagnostiquer toute maladie éventuelle et prendre les mesures nécessaires, efficaces et appropriées, tout en s'informant des différentes méthodes de traitement. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un accord entre la station régionale de santé des plantes, le conseil de wilaya de la filière viticole et l'association précitée visant à accompagner les agriculteurs dans le domaine de la santé végétale, a-t-on rappelé.

Saïda

Un homme retrouvé sans vie dans son magasin

Une enquête judiciaire est en cours pour déterminer les circonstances du décès d'un homme répondant aux initiales H.A, âgé de 42 ans. Il était brocanteur de métier à la cité des 400 logements. Ce drame a eu lieu dimanche en fin d'après-midi. Aussitôt avisés, les éléments de la protection civile se sont rendus sur les lieux et trouvèrent la victime. Ils l'évacuèrent vers la morgue de l'Hôpital "Ahmed Medeghri" de Saïda. Émoi et consternation au niveau de la cité des 400 logements et ce n'est pas la première fois qu'un drame pareil survient.

OULDOGBAN

Béchar

Portes ouvertes sur les forces de défense aérienne

Une manifestation « Portes ouvertes » dédiée aux forces de défense aérienne du territoire (FDAT) a débuté ce lundi au centre d'information territorial de la 3ème région militaire (3ème RM) à Béchar. Cet événement, qui se déroulera sur trois jours, a été inauguré par le général-major Farid Bouras, commandant régional de la défense aérienne de la 3ème RM, au nom du commandant des FDAT, le général-major Abdelaziz Houam, et du commandant de la 3ème RM, le général-major Fodil Nasr Eddine. Organisée dans le cadre de la stratégie de communication du haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), cette initiative vise à renforcer les liens entre l'institution militaire et les citoyens. Elle offre aux visiteurs l'opportunité de découvrir de près les missions, les composantes et les équipements des FDAT, ainsi que leur rôle crucial dans la protection de l'espace aérien national. À travers des stands d'exposition, le public pourra observer l'évolution technologique et le professionnalisme des FDAT, tout en prenant connaissance des efforts considérables déployés par l'ANP pour moderniser et développer ces forces. Le colonel Belabed Touati Amine, chargé de communication du commandement des FDAT, a souligné que cet événement permet également de présenter les institutions de formation des FDAT et les opportunités qu'elles offrent aux jeunes souhaitant intégrer les rangs de l'armée.

Relizane

Ouverture de 14 marchés de proximité à l'occasion du mois du Ramadhan

Quatorze marchés de proximité de solidarité ont été ouverts dans la wilaya de Relizane, à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, a-t-on appris, jeudi, de la directrice du Commerce et de la Promotion des Exportations de la wilaya, Mme Makaida Bentaleb. Mme Bentaleb a souligné que ces structures ont été ouvertes dans les communes de Yellel, Sidi Saâda, Mendès, Sidi M'hamed Benali, Ammi Moussa, Ramka, Matmar, Oued R'hiou, Aïn Tarek, Mediona, Zemoura, H'madna, Mazouna, ainsi que le chef-lieu de la wilaya.

Divers produits alimentaires, légumes, fruits et viandes y sont proposés à la vente. Ces marchés de proximité connaissent la participation de plus de 20 opérateurs économiques publics et privés, ainsi que des commerçants de gros de produits alimentaires.

Ces espaces commerciaux permettent de commercialiser divers produits de consommation à des prix compétitifs, soutenant ainsi le pouvoir d'achat des citoyens, a indiqué la même direction, soulignant que ces marchés rencontrent un large succès auprès des habitants et qu'ils seront généralisés à travers les 13 daïras de la wilaya.

Inauguration d'un nouveau laboratoire d'analyse médical à Mesra (Mostaganem)

Un acquis pour la santé publique

Par Youcef Chaïbi

La commune de Mesra dans la wilaya de Mostaganem, a franchi une étape cruciale dans le domaine de la santé publique, avec l'inauguration Mercredi 19 février d'un nouveau laboratoire médical. Mme N. Gouaich, gérante du laboratoire dira au sujet de cette nouvelle structure: "Comme son nom l'indique, un laboratoire d'analyse médicale est un lieu où se font des examens médicaux et propose un nouveau modèle de centre de prélèvement le but d'un laboratoire et de fournir un espace dédié à l'étude des sciences. Il abrite des outils permettant de réaliser des expériences de mesurer, de documenter et d'analyser les résultats". Mme F. Benokba, pour sa part, souligne que "c'est un lieu où sont prélevés et analysés divers fluides biologiques d'origine humaine sous la responsabilité des biologistes médicaux qui en interprètent les résultats dans le but de participer au diagnostic et au suivi de certaines maladies". Ce nouveau laboratoire représente une avancée majeure dans le domaine de la santé publique, il est équipé de moyens modernes et



est destiné à renforcer la carte sanitaire dans la commune de Mesra et dans toute la wilaya de Mostaganem. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de membres

de l'APW de Mostaganem, du P/APC de Bouguirat, du vice-président de la commune de Mesra et des représentants de la santé publique et la société civile.

Mascara

Rencontre régionale sur le foncier agricole

Une rencontre régionale sur le foncier agricole a été organisée, jeudi à la bibliothèque centrale de l'Université "Mustapha Stambouli". Cette rencontre, organisée par la Chambre nationale de l'agriculture en coordination avec l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), sous l'égide du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a vu la présence des autorités de la wilaya, ainsi que des agriculteurs des différentes filières agricoles des wilayas de Mascara, Tlemcen, Saïda, Sidi Bel-Abbes, Bechar, Oran, Aïn-Temouchent, Relizane, Chlef, Mostaganem, Tiaret, Tissemsilt, Nâama et El Bayadh.

Le président de la Chambre nationale de l'agriculture, Mohamed Yazid Hambli, a indiqué dans son allocution que l'organisation de ces rencontres régionales s'inscrit en complément du travail de la Commission nationale de d'assainissement du foncier agricole, installée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, le 9 décembre dernier, "pour écouter directement les préoccupations des agriculteurs et des investisseurs concernés et transmettre leurs préoccupations et leurs suggestions de manière fidèle aux autorités supérieures du pays". M. Hambli a mis l'accent sur la nécessité de prendre des mesures audacieuses et décisives pour garantir une gestion rationnelle du foncier agricole et assurer son exploitation optimale, afin, a-t-il soutenu, de promouvoir le développement économique et social et en faire un véritable moteur pour la relance du secteur agricole, qui est la base de la sécurité alimentaire et un pilier de

notre indépendance économique. Et d'ajouter: "nous faisons face aujourd'hui à une responsabilité historique qui exige de nous de travailler sérieusement pour assainir le foncier agricole et partir d'une observation précise de la réalité pour identifier les points de défaillance qui entravent sa stabilité et son développement". Il a dans ce sens appelé à la mise en place d'un système législatif et administratif transparent et juste "garantissant aux agriculteurs et aux investisseurs la stabilité de leurs terres et renforce leur confiance dans l'avenir du secteur agricole".

De son côté, le Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens, Abdelatif Dilmi, a rappelé que son organisation "a décidé d'examiner tous les aspects en lien avec le problème de l'assainissement du foncier agricole, en commençant par une révision des lois 10/03 et 83/18, et en écoutant les préoccupations des propriétaires d'exploitations agricoles collectives et individuelles (EAC-EAI), ainsi que des propriétaires de terres privées, directement concernés, à travers ces rencontres régionales, afin de mieux comprendre la réalité sur le terrain". Il a insisté sur l'importance du foncier agricole, en se référant aux trois axes décidés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, estimant que "le foncier agricole constitue la colonne vertébrale du secteur agricole et de l'économie nationale". M. Dilmi a également souligné "l'importance des chambres froides dans l'espace agricole, qui constituent un environnement propice au secteur agricole, soulignant la nécessité de régulariser leur situation actuelle et de faciliter les procédures pour que

les agriculteurs puissent construire des chambres froides dans les zones de production, sur leurs terres, quelle que soit la superficie de la terre ou de l'exploitation, pour contribuer à la stabilité des produits agricoles". Pour sa part, le directeur de l'Organisation foncière et de la mise en valeur des terres au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Tefiani Wahid, a précisé que "cette rencontre s'inscrit dans une série de rencontres programmées par son département ministériel en collaboration avec l'UNPA et la Chambre nationale de l'agriculture, conformément aux instructions du président de la République, données à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de la création de cette Union, stipulant la nécessité d'assainir le foncier agricole d'ici la fin de l'année en cours".

Il a souligné que son département ministériel prendra en considération toutes les préoccupations, suggestions et solutions préconisées par les agriculteurs visant à résoudre les problèmes liés au foncier agricole, signalant qu'une "formule législative sera mise en place pour faciliter toutes les démarches relatives au foncier agricole". De son côté, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a salué l'organisation de telles rencontres, considérées comme essentielles par les autorités supérieures du pays dans le cadre des efforts conjoints pour atteindre la sécurité alimentaire, l'une des pierres angulaires du foncier agricole. Cette rencontre a également été marquée par l'écoute des préoccupations des agriculteurs participants, qui étaient axées, principalement, sur les problèmes liés au foncier agricole.

Laghouat

Saihi procède à la mise en service d'un centre anti-cancer de 140 lits

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a procédé, jeudi à Laghouat, à la mise en service d'un nouveau centre anti-cancer (CAC) d'une capacité de 140 lits, baptisé du nom du "Chahid Mohamed Rezzoug". S'exprimant lors de la cérémonie de mise en service dans le cadre d'une visite de travail, M. Saihi a indiqué que "ce nouveau CAC, qui devra fonctionner à pleine capacité dès le début du mois de juin prochain, après avoir été doté de trois accélérateurs, constitue une valeur ajoutée aux efforts de l'Etat dans la lutte contre le cancer et la prise en charge des patients". "Ce grand projet de santé vise à assurer des prestations médicales spécialisées au profit des patients atteints de cancer et à atténuer leurs difficultés en matière de déplacements vers des hôpitaux des wilayas du nord pour des soins", a-t-il souligné, ajoutant que ce nouveau CAC contribuera à soulager les établissements hospitaliers et à améliorer la qualité des soins. Le ministre a, à cette occasion, mis en avant l'importance de ce centre pour l'amélioration de la prise en charge des patients de tous âges. La réalisation de telles structures de santé modernes fait partie du plan du ministère de la Santé, visant à étendre le réseau d'hôpitaux spécialisés sur le territoire national, afin de répondre au mieux aux besoins des



citoyens, notamment dans les zones enclavées, a-t-il assuré. Dans le même sillage, le ministre a souligné que l'Algérie poursuit ses efforts pour offrir aux citoyens des prestations de santé de qualité, dans le cadre du renforcement des structures hospitalières, particulièrement dans les wilayas de l'intérieur. Dotée d'un financement public estimé à six milliards de DA, cette nouvelle structure, dont les travaux de réalisation ont été confiés au groupe public Consider, dispose de divers services de la radiothérapie, la chimiothérapie, la réanimation, la médecine nucléaire, ainsi que des laboratoires, un bloc opératoire et une aile pédagogique, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Auparavant, le ministre a procédé à la pose de la

première pierre d'un projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits dans la commune d'Aïn Madhi (70 km au sud-ouest de Laghouat). A l'hôpital Chahid Benali Boudghène dit colonel Lotfi, M. Saihi a inauguré un service de cathétérisme cardiaque, avant d'inspecter l'hôpital spécialisé en santé mentale et psychiatrie (120 lits), où il a décidé de transformer cette structure en un hôpital multi-spécialités, en assurant 30 lits aux patients atteints de troubles mentaux, tandis que les 90 autres seront consacrés, notamment à la neurochirurgie et la chirurgie ophtalmologique. Au terme de sa visite, le ministre de la Santé a inspecté un projet de réalisation d'une clinique privée de 80 lits, dont la mise en service partielle est prévue en avril prochain.

Boumerdes

Relogement de 146 familles à travers la wilaya

Au total, 146 familles de la wilaya de Boumerdes ont bénéficié, mercredi, de nouveaux appartements au titre d'une opération de relogement supervisée par la direction du logement et l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya (OPGI), a indiqué une source de la wilaya. Une cérémonie symbolique de remise des clés de ces logements à leurs bénéficiaires a été organisée à l'occasion, au siège de la wilaya, en présence des autorités locales, à leur tête la wali Fouzia Naâma, et nombre de familles

bénéficiaires. Les 146 familles concernées ont bénéficié de logements de différents types repartis sur nombre de communes de Boumerdes, dont 50 logements promotionnels aidés (LPA), 50 logements publics locatifs (LPL) et 46 aides à la construction rurale, a indiqué le directeur local du logement, Mazen Sendakli, dans une déclaration à l'APS, à l'issue de la cérémonie de remise des clés. « Tous les moyens matériels et humains nécessaires ont été mobilisés pour le bon déroulement de cette opération de relogement », a-t-il ajouté,

informant qu'elle sera suivie par d'autres opérations similaires inscrites dans le cadre de la mise en œuvre du programme de distribution progressive des logements à travers la wilaya. A noter le lancement de la réalisation, en 2024, de plus de 5.000 logements (tous types confondus), avec le règlement des procédures administratives inhérentes au lancement des travaux de plus de 2.000 autres. A cela s'ajoute la relance des travaux de réalisation de trois (3) programmes de logements englobant plus de 800 logements AADL.

Délégation du médiateur de la République à Guelma

Règlement immédiat par téléphone

de 413 requêtes urgentes de citoyens en 2024

La délégation du médiateur de la République à Guelma est parvenu, au cours de l'année 2024, à traiter favorablement, par appel téléphonique aux instances concernées, 413 requêtes urgentes de citoyens, a affirmé, jeudi, le délégué local de la médiation de République, Noureddine Bouaïcha. Le délégué a précisé, dans une déclaration à l'APS en marge des "Portes Ouvertes" sur la médiation de la République, organisées au siège de la délégation entre le 16 et le 20 février, que la plupart de ces interventions, effectuées en parallèle avec les

autres tâches dévolues à cette institution, ont porté sur les préoccupations urgentes de citoyens liées au secteur de la santé des transports, de l'éducation et du raccordement à l'électricité et au gaz. M. Bouaïcha, insistant sur le fait que les interventions directes par téléphone ont été réalisées "parallèlement à la réception des requêtes écrites déposées lors d'audiences ou reçues par le biais du portail électronique", a affirmé qu'il a été répondu à "100 %" des sollicitations.

Selon le même responsable, la résolution des problèmes des citoyens

et la recherche de solutions immédiates à travers les appels téléphoniques reflètent "l'excellente coordination entre la délégation de la médiation de la République et les différentes administrations locales dirigées par la cheffe de l'exécutif local, Mme Houria Aggoun".

Il a été observé, au dernier jour des "Portes Ouvertes" une grande affluence de citoyens et de cadres de l'administration locale, représentant différents secteurs, qui ont pu en savoir davantage sur la médiation de la République et les missions qui lui sont dévolues.

Ville de Beni-Slimane (Médéa)

Réalisation d'une ceinture de protection contre les crues

Des travaux de réalisation d'une ceinture de protection de la ville de Beni-Slimane, à l'est de Médéa, contre les crues des cours d'eau qui traversent le chef-lieu de la commune sont en cours d'exécution, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Une dotation financière d'un montant de dix (10) millions de DA a été débloquée pour la construction de cette ceinture de protection qui longe la partie nord de la ville de Beni-Slimane et qui va servir de barrière face à la montée éventuelle des eaux des oueds Alim, Awawdja et Chaabet Nsisiba, qui passent par cette partie de la ville, a-t-on fait savoir. Des instructions ont été données par le wali, Djilali Doumi, lors d'une récente visite du chantier, pour accélérer les travaux programmés, ont ajouté les mêmes services, précisant que des opérations « préventives » ont été menées, au cours des deux dernières années, dans le cadre de ce projet. Il est fait part, à ce propos, de la réalisation, en plusieurs tranches, de travaux d'entretien et d'élargissement des berges des cours d'eau afin de juguler le flux des eaux pluviales et de réduire, ainsi, le risque d'inondation des zones habitées. Une enveloppe de 300 millions de DA a été injectée dans ces travaux appelés à renforcer la protection de la ville en cas de forte crue, a-t-on noté.

Souk Ahras

142 tonnes d'aide humanitaire pour Ghaza

Une caravane de solidarité, chargée de plus de 142 tonnes d'aide humanitaire, a pris le départ ce mardi depuis Souk Ahras en direction du centre national de collecte à Blida. Ce convoi, destiné à soutenir la population de la bande de Ghaza, en Palestine occupée, a été initié par la délégation de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA). Le wali de Souk Ahras, Abdelkrim Zinaï, a donné le signal de départ de cette initiative, qui comprend 142,5 tonnes de denrées alimentaires, de médicaments, de matelas, de couvertures, de vêtements et autres produits de première nécessité. Dans une déclaration, le chef de l'exécutif local a souligné que cette action s'inscrit dans le cadre de la solidarité agissante de l'Algérie envers le peuple palestinien, confronté à des conditions de vie extrêmement difficiles en raison de l'agression sioniste. Zakaria Mechaâli, responsable de la délégation de wilaya du CRA, a précisé que cette aide humanitaire a été généreusement fournie par des bienfaiteurs, des opérateurs économiques et des associations locales.

Zekkar (Djelfa)

Près de 60 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

Un projet de raccordement à l'électricité de 59 exploitations agricoles de la commune de Zekkar, au sud de Djelfa, a été mis en service, a-t-on appris, mercredi, de la Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Entré en service durant la semaine écoulée, le projet a été réalisé pour une enveloppe de 148 millions DA, dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au profit de la wilaya, a indiqué le directeur de la distribution, Abdelhakim Louadfel. Les exploitations raccordées se répartissent sur trois zones agricoles de la commune, à savoir Ras El-Ain, Koudiet R'tim et Hemmada, a-t-il ajouté, soulignant la réalisation au titre de ce projet d'un réseau électrique de plus de 27 km de lignes de moyenne et basse tension et l'installation de 15 transformateurs électriques. Le coût de raccordement de chaque exploitation est estimé à plus de 2,5 millions DA, a-t-il précisé.

Leurs adversaires en 1/4 de finale sont connus

Jouable pour le MCA, indécis pour USMA-CSC

Par Rachid BELARBI

Les représentants du football algérien en compétitions continentales interclubs connaissent désormais leurs adversaires en quarts de finale. Organisé à Doha, au Qatar, dans les studios de Beln Sports, partenaire de diffusion de la CAF, ce tirage au sort a « offert » au Mouloudia d'Alger un adversaire bien connu en Ligue des Champions alors qu'en Coupe de la CAF, l'USMA et le CSC se retrouveront pour un choc inédit à ce niveau. Bourreaux du Chabab de Belouizdad en phase de poules, les Orlando Pirates d'Afrique du Sud seront, en effet, le cap à passer pour le Doyen pour espérer atteindre le dernier carré de la compétition. Les Pirates, champions en 1995, ont terminé en tête de leur groupe avec 14 points et espèrent atteindre les demi-finales pour la première fois depuis leur deuxième place obtenue en 2013 au moment où le MC Alger compte sur la défense la plus imperméable de la compétition pour confirmer ses grandes ambitions sur la scène internationale. Dans les autres affiches des quarts de la C1, le champion en titre Al Ahly SC d'Égypte affrontera Al Hilal SC du Soudan dans ce qui promet d'être une rencontre à enjeux élevés. Al Ahly, 12 fois vainqueur de la compétition, a terminé deuxième de son groupe mais reste un adversaire coriace. Il a pour objectif de devenir le premier club à remporter trois trophées consécutifs dans le tournoi. Al Hilal, entraîné par le Congolais Florent Ibengé, a terminé en tête de son groupe

malgré le fait d'accueillir ses adversaires en Mauritanie en raison du conflit en cours au Soudan. Le Pyramids FC, l'équipe égyptienne qui a impressionné par ses prouesses offensives, affrontera les Marocains de l'AS FAR. Pyramids, avec à sa tête l'entraîneur croate Krunoslav Jurčić, a marqué 14 buts en phase de groupes, le total le plus élevé, tandis que l'AS FAR, dirigée par l'entraîneur portugais Alexandre Santos, est restée invaincue pendant sa campagne en phase de groupes. Un autre duel alléchant opposera les Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud à l'Espérance Sportive de Tunis de Tunisie. Les Sundowns, vainqueurs en 2016, espèrent franchir la barre des demi-finales, une performance qu'ils n'ont plus réalisée depuis l'année de leur titre. L'Espérance, quadruple championne, a terminé en tête de son groupe et a récemment remporté la Supercoupe de Tunisie sous la direction du technicien roumain Laurențiu Reghecampf. Après le tirage au sort des quarts de finale, les combinaisons des demi-finales ont également été déterminées. Le vainqueur du choc entre les Mamelodi Sundowns et l'Espérance affrontera soit Al Ahly, soit Al Hilal. Pendant ce temps, le vainqueur du match entre le MC Alger et Orlando Pirates rencontrera le vainqueur de la rencontre Pyramids-AS FAR. Tous les matchs des quarts de finale se joueront en deux manches, le match aller étant prévu le 1er avril et le match retour une semaine plus tard, le 8 avril. Les demi-finales suivront un format similaire, les vainqueurs se qualifiant pour la presti-

gieuse finale en juin.

Une revanche Ligue 1-Berkane en 1/2 ?

En Coupe de la CAF, un inattendu et inédit « derby algérien » tiendra le haut de l'affiche. Le CS Constantine, qui fait ses débuts en phase à élimination directe, affrontera une équipe de l'USM Alger très motivée qui cherche à reconquérir le titre qu'elle a remporté en 2022/23. Un duel Nord - Sud verra, en parallèle, le double champion Zamalek SC d'Égypte défendre son titre contre le Stellenbosch FC d'Afrique du Sud, qui fait ses débuts dans le tournoi. L'Asec Mimosas, qui aspire à nouveau à la gloire continentale, affrontera le double champion marocain RS Berkane. Berkane a été l'équipe la plus performante de la phase de groupes avec zéro défaite et le plus grand nombre de points récoltés (16) au cours de la campagne. La dernière affiche des quarts de finale opposera les égyptiens d'Al Masry à une équipe de Simba SC de Tanzanie en forme, qui ambitionne de dépasser le stade des quarts de finale pour la première fois depuis la saison 2021/22. Comme en Champion's League, le tirage au sort des demi-finales de la compétition a également été effectué. Le vainqueur de la confrontation entre la RS Berkane et l'Asec Mimosas affrontera le vainqueur du quart de finale 100% algérien entre l'USMA et le CS Constantine. La deuxième demi-finale opposera le vainqueur de la confrontation entre le Simba SC et Al Masry à celui du choc entre le Zamalek SC et le Stellenbosch FC.

Futsal (Tournoi de la presse-2025)

Le tirage au sort fixé au lundi au Complexe olympique «Mohamed Boudiaf»

Le tirage au sort du tournoi Futsal de la presse nationale, pour sa 4ème édition, prévue durant le Ramadhan, été fixé au lundi 24 février à la salle des Conférences de la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger, a-t-on appris mercredi auprès du Comité d'organisation. Le tirage au sort sera rehaussé par la présence de personnalités sportives et de représentants des équipes ayant remplis les conditions de participation arrêtées par les organisations. Initié par l'Organisation Nationale des Journalistes Sportifs Algériens (ON-JSA) au profit de la presse sportive nationale, pour commémorer la Jour-

née mondiale de la liberté de la presse, la 4ème édition du tournoi Futsal verra la participation de 28 équipes, avec un système de compétition qui comprend un 1er tour en mini-championnat, suivi des tours d'élimination directe (8e de finale, 1/4 de finale, demi-finale et finale). " 28 équipes de différents organes de presse se sont engagées dans les délais de rigueur qu'on a fixé, afin de prendre part à cette 4e édition, mais la liste officielle des participants sera arrêtée définitivement, après l'étude des différents dossier d'engagement, et la veille du tirage au sort prévu lundi", a indiqué à l'APS, le Directeur du tournoi, Mourad Ha-

chemi. Et d'ajouter: "Le coup d'envoi de la 4e édition est programmé pour le lundi 3 mars à la Coupole du complexe sportif, alors que la cérémonie officielle d'ouverture aura lieu, jeudi au même endroit, avec entre autres des matchs gala inscrit dans le calendrier du tournoi. Des personnalités politiques et sportives, invitées pour la circonstance, devraient rehausser de leur présence l'événement". A l'instar des précédentes éditions, la 4e édition du tournoi Futsal de la presse qui se déroulera sous le slogan "On ne vous oubliera pas", sera dédiée à la mémoire des défunts confrères et autres figures sportives.

Ligue 1

L'ESS bat le CRB et se relance

Le classique du championnat de Ligue 1 de football entre l'ESS et le CRB, disputé jeudi au stade du 8 mai 1945 à huis clos, a tourné en faveur de l'Entente (1-0). Le but de la victoire de l'ESS a été inscrit par la nouvelle recrue hivernale, l'attaquant nigérian Kingsley Eduwo, profitant d'une balle mal repoussée par le gardien belouizdadi, Maâchou (22e). Le CR Belouizdad a raté l'occasion de prendre provisoirement la tête du cham-

pionnat lors de cette 17e journée, devant se clôturer dimanche. Privé de trois titulaires: le défenseur Benayada, le milieu de terrain Selmi, et le buteur maison Mahious, blessés, le Chabab n'a pu réagir devant une équipe sétifienne qui a réussi à préserver son maigre avantage jusqu'au sifflet final de l'arbitre international Mustapha Ghorbal. Le CRB a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du capitaine Abderaouf

Benguit dans le temps additionnel (90e+2). A l'issue de ce résultat, l'Entente remonte à la sixième place, en compagnie de l'ASO Chlef, avec 24 points chacun, alors que le CRB stagne à la deuxième position. Le dernier match de cette 17e journée se jouera dimanche entre le Paradou AC et le MC Alger, au stade olympique du 5-Juillet (20h00). Un succès du Doyen lui permettrait de creuser l'écart sur ses poursuivants directs.

Coupe de la CAF

Résultats du tirage au sort

Quarts de finale (aller: 2 avril, retour: 9 avril)

- 1- Stellenbosch FC (Afr. du Sud)-Zamalek SC (Egy)
- 2- ASEC Mimosas (C. d'Ivoire)-RS Berkane (Maroc)
- 3- CS Constantine (Algérie) – USM Alger (Algérie)
- 4- Al-Masry (Egypte) – Simba SC (Tanzanie)

Demi-finales (aller: 20 avril, retour: 27 avril)

- 1- Vainqueur du 1/4 de finale 2 contre vainqueur du 1/4 de finale 3
- 2- Vainqueur du 1/4 de finale 4 contre vainqueur du 1/4 de finale 1

Finale (aller: 17 mai, retour: 25 mai)

Coupe du monde 2026-Qualif's

Botswana-Algérie le 21 mars à 15h00

Le match opposant l'équipe nationale botswanaise de football à son homologue algérienne, comptant pour la cinquième journée des qualifications de la Coupe du monde 2026 (Groupe G), aura lieu le vendredi 21 mars à 15h00 (heure algérienne) à Francistown, a indiqué la Fédération algérienne de football sur ses réseaux sociaux. Cette rencontre sera suivie du 6e match des "Verts" dans cette campagne de qualifications contre le Mozambique, fixé au mardi 25 mars au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (22h00). Le stade Hocine Aït-Ahmed inauguré en juillet 2024, avait abrité son premier match de l'équipe nationale le dimanche 17 novembre dernier, face au Libéria (5-1), en clôture des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, rappelle-t-on. Au terme de la 4e journée des qualifications du mondial 2026, disputée en novembre dernier, l'Algérie et le Mozambique occupent conjointement le fauteuil de leader avec 9 points chacun, à trois longueurs du Botswana, de la Guinée, et de l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point.

CAN-2026 féminine

L'Algérie surclasse le Soudan du Sud

La sélection nationale féminine de football, s'est imposée largement face au Soudan du Sud 5-0 (mi-temps: 2-0), mercredi après-midi au stade national de Juba, pour le compte du 1er tour (aller) des éliminatoires de la 16e Coupe d'Afrique des nations CAN-2026. Les Vertes ont dominé les débats, de bout en bout, ce qui leur a permis d'ouvrir logiquement le score par Laura Taleb (19e), avant de faire le break peu avant la pause grâce à Léa Abadou (41e). En seconde période, les Algériennes ont accentué leur domination en ajoutant trois autres buts par l'inusable Naïma Bouhani (49e), Ghoutia Habiba Karchouni (56e) et Abadou, qui a conclu le festival offensif en signant un doublé (86e). Les joueuses du sélectionneur Farid Benstiti, rentreront au pays le vendredi 21 février, afin d'entamer immédiatement la préparation du match retour, fixé au mardi 25 février au stade Mustapha-Tchaker de Blida à 19h00. Quasiment qualifiée, l'équipe nationale affrontera au 2e et dernier tour qualificatif, la redoutable équipe du Cameroun. Le match aller se jouera à domicile. Les deux manches sont programmées entre le 20 et le 28 octobre 2025. 38 équipes africaines se sont engagées aux éliminatoires de la CAN féminine 2026. Six nations sont exemptées du 1er tour, il s'agit de l'Afrique du Sud, de la Zambie, du Cameroun, du Ghana, du Nigeria, et de la Côte d'Ivoire. La 15e édition de la CAN, prévue initialement en 2024, se jouera du 5 au 26 juillet 2025. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions. L'Algérie avait validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi :5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet (Alger).

G20

Viola Davis, présidente badass

Elle luttera contre Antony Starr de *The Boys*, grand méchant preneur d'otages des dirigeants du monde libre. Tout le monde se souvient encore de Harrison Ford en POTUS sauvant son avion présidentiel dans *Air Force One* (1997). Près de 30 ans après, c'est Viola Davis qui prend le relais. L'actrice

oscarisée incarne une Présidente américaine plus badass que jamais dans *G20*, film d'action très inspiré par les années 1990 et dans lequel elle sauvera carrément les autres dirigeants du monde libre, pris en otage par un terroriste.

C'est le génial Antony Starr de *The Boys* qui fera son Hans Gruber dans la peau du chef des méchants, qui pensait avoir tout prévu, sauf la Présidente en mode commando !

Anthony Anderson, Marsai Martin, Ramón Rodríguez, Douglas Hodge, Elizabeth Marvel, Sabrina Impacciatore et Christopher Farrar complètent le casting.

Le synopsis officiel détaille : "Lorsque le sommet du G20 est pris d'assaut, la présidente des États-Unis, Danielle Sutton (interprétée par l'actrice oscarisée Viola Davis), devient la cible numéro un. Après avoir échappé aux assaillants, elle doit déjouer leurs plans pour protéger sa famille, défendre son pays et assurer la sécurité des dirigeants mondiaux dans ce thriller d'action haletant."

Le prochain film de Yorgos Lanthimos sera un thriller adapté d'un roman français

Toujours aussi prolifique, Yorgos Lanthimos a déjà un nouveau projet de film en vu. Le réalisateur de *Pauvres Créatures* (2023) et *Kinds of Kindness* (2024) a déjà terminé son film de 2025, qui s'appellera *Bugonia*, encore porté par Emma Stone, et avec Jesse Plemons et Alicia Silverstone, qui sortira le 5



novembre prochain au cinéma. Puis, le cinéaste grec devrait diriger une adaptation d'un roman français policier des années 1970. Selon *The Film Stage*, Lanthimos a choisi de réaliser un film intitulé *Fatale*, un thriller sur une femme assassin, basé sur le roman du même nom écrit par Jean-Patrick Manchette et publié en 1977.

Ce polar noir suit l'histoire d'Aimee, une tueuse professionnelle qui arrive dans une ville portuaire et commence à se fondre parmi la population pour dénicher de nouvelles cibles. Pour l'instant, aucune autre information sur le film n'est connue, ni aucun casting annoncé. Evidemment, on voit bien Emma Stone se muer en tueuse *Fatale*...

Friendship

Paul Rudd et Tim Robinson dans une comédie noire

Friendship raconte l'histoire d'une amitié entre un père de famille, Craig Waterman (Tim Robinson), et Brian (Paul Rudd), un présentateur météo qui vient tout juste de s'installer en ville. Alors que Craig n'a aucune envie de bousculer son quotidien et surtout de faire de nouvelles rencontres amicales, il croise la route de Brian et les choses ne se passent pas comme prévu. Mais l'immaturation affective de Craig risque de mettre en péril cette amitié naissante...

Friendship a été dévoilé au public à l'occasion du Festival international du film de Toronto en septembre 2024 dans le cadre du programme *Midnight Madness*. Plutôt bien accueillie par le public à la première mondiale, cette comédie est le premier long-métrage du réalisateur américain Andrew DeYoung. Habitué aux formats des séries télévisées (*Pen15* ou *High Fidelity*), l'homme a également écrit le scénario de son nouveau film. La société de production et de distribution *A24* (*Moonlight*, *Midsommar* ou *Euphoria*) a acquis les droits du film *Friendship* dans lequel Tim Robinson (*I Think You Should Leave*) et Paul Rudd (*Ant-Man*) font équipe.

Le tournage de Dune 3 pourrait commencer dès juin

Une bonne nouvelle pour les fans, glissée par un reporter de *Deadline* dans un article sur la soirée des BAFTA.

Dans le cadre de ses fameux "Breaking Baz", le chroniqueur de *Deadline*, Baz Bamigboye, a lâché une information intéressante parmi son récit de la soirée des BAFTA... Quelqu'un, dont on ne connaît pas l'identité, lui a murmuré à l'oreille que le troisième volet de *Dune* devrait être tourné plus tôt que prévu. Initialement annoncé en 2026, le début de production commencerait dès le mois de juin prochain, d'après l'interlocuteur mystère. Nous savons déjà que Denis Villeneuve compte bien adapter *Dune Messiah*, le second roman de Frank Herbert écrit en réaction aux fans qui percevaient Paul Atreïdes comme un héros. Pour rappel, la fin de *Dune* : deuxième partie laissait présager une suite, avec son cliffhanger du coup d'envoi de la guerre sainte. Le deuxième volet de *Dune* a été un véritable succès critique et commercial, dépassant les 4 millions d'entrées rien que dans l'Hexagone et atteignant plus de 700 millions de dollars de recettes dans le monde. Suite à la réception des deux premiers



films, le réalisateur ne pouvait qu'être encouragé à produire une suite.

Denis Villeneuve avait déjà évoqué en octobre dernier la possibilité d'un tournage précoce. Le réalisateur québécois affirmait dans un autre article pour *Deadline* qu'il risquait de retourner derrière la caméra plus vite qu'il ne le pense. Déjà en phase d'écriture pour cette troisième partie, il évoquait ainsi le pitch : "L'histoire se déroule environ 12 ans après là où nous avons laissé les personnages, à la fin de la deuxième partie. Leur parcours et leur histoire est différente, et c'est pourquoi je dis toujours que même si c'est le même monde, c'est un nouveau film avec de nouvelles circonstances".

On devrait donc retrouver plus vite que prévu Zendaya, Timothée Chalamet, ou encore Florence Pugh. La présence d'Anya Taylor-Joy dans le rôle d'Alia Atreïdes, la petite sœur de Paul (encore dans le ventre de sa mère lors du deuxième opus), devrait être renforcée. Il ne pourra en revanche pas compter sur le chef op Greg Fraser, qui sera pris par le tournage de *The Batman 2*. La saison 2 de la série *Max Dune Prophecy*, anglée sur l'ordre mystérieux du Bene Gesserit, est également en attente. La sortie de *Dune Messiah* est originellement prévue en décembre 2026. Mais comme le dit Denis Villeneuve lui-même : "Ces films prennent extrêmement de temps, il vaut mieux ne pas s'avancer sur des dates"...

Après Les Trois Mousquetaires, Martin Bourboulon dévoile 13 jours 13 nuits

Le réalisateur du diptyque des *Trois Mousquetaires* revient dans l'époque contemporaine pour raconter une histoire vraie haletante en Afghanistan.

Après avoir cartonné en adaptant Alexandre Dumas à l'écran, *Chapter 2*, la société de Dimitri Rassam, et Pathé, retrouvent le monde contemporain.

Dans la foulée du carton de *Comte de Monte-Cristo* et des *Trois Mousquetaires*, on découvrira prochainement *13 jours, 13 nuits* ambitieux thriller militaire de Martin Bourboulon qui se déroule dans le contexte de la chute de Kaboul et de la prise de pouvoir par les talibans.

Deux ans après avoir filmé les deux parties des *Trois Mousquetaires* (*D'Artagnan* et *Milady*), Martin Bourboulon signe un film d'action hyper-réaliste à couper le souffle, à en juger par la ban-

de-annonce qui vient d'être mise en ligne.

Le synopsis officiel détaille : "Kaboul, 15 août 2021. Alors que les troupes américaines s'apprêtent à quitter le territoire, les Talibans prennent d'assaut la capitale et s'emparent du pouvoir. Au milieu du chaos, le commandant Mohamed Bida et ses hommes assurent la sécurité de l'ambassade de France, encore ouverte. Pris au piège, le commandant Bida décide de négocier avec les

Talibans pour organiser un convoi de la dernière chance avec l'aide d'Eva, une jeune humanitaire franco-afghane. Commence alors une course contre la montre pour conduire les évacués jusqu'à l'aéroport et fuir l'enfer de Kaboul avant qu'il ne soit trop tard."

Le film est écrit d'après l'incroyable histoire vraie du Commandant Mohammed Bida. "C'est le récit haletant d'une des plus incroyables opérations d'exfiltration jamais organisée par la France", explique Martin Bourboulon. "C'est aussi l'histoire de femmes et d'hommes aux destins brisés, qui vont tenter de fuir pour survivre."

Roschdy Zem sera la star du film, accompagné par Lyna Khoudri, qui était déjà de l'aventure des *Trois Mousquetaires*. Pas encore de date de sortie. Mais *13 jours 13 nuits* sera l'un des événements ciné de l'année 2025.

Kate Winslet va réaliser son premier film

Kate Winslet s'apprête à franchir une nouvelle étape dans sa carrière en dirigeant son premier long-métrage, *Goodbye June*, un drame familial contemporain destiné à Netflix. La star anglaise de *Titanic* sera derrière et aussi devant la caméra, puisqu'elle tiendra l'un des rôles principaux aux côtés de Toni Collette, Johnny Flynn, Andrea Riseborough, Timothy Spall et Helen Mirren. Le scénario, écrit par son fils Joe Anders se passera dans l'Angleterre actuelle et suivra un groupe de frères et sœurs contraints de se réunir dans des circonstances aussi soudaines qu'éprouvantes, qu'on devine être des funérailles.

Etats-Unis

La police sauve trois enfants abandonnés depuis des années dans une « maison de l'horreur »

Is étaient livrés à eux-mêmes. Trois enfants âgés de 15, 13 et 12 ans ont été retrouvés abandonnés dans une maison située en banlieue de Détroit, aux Etats-Unis. Selon les informations d'Associated Press, ils vivaient dans des conditions déplorable. « Les ordures s'accumulaient à certains endroits. Tout était recouvert d'excréments et de détritus », a déclaré le shérif du comté d'Oakland.

C'est le propriétaire du logement qui a permis leur sauvetage sans le savoir. Il a alerté les forces de l'ordre car il était inquiet de ne plus avoir de nouvelles de sa locataire, la mère des enfants. En outre, elle était en retard sur le paiement du loyer. Les agents se sont donc rendus sur

place vendredi. Mais la maison était tellement sale qu'ils ont dû porter des combinaisons de protection pour l'inspecter.

D'après The Independent, les enfants portaient des vêtements sales et leurs ongles de pieds faisaient plusieurs centimètres de long. Les toilettes ne fonctionnaient plus et ils n'avaient aucun produit d'hygiène à disposition. « Il y avait des excréments dans la baignoire », a ajouté le shérif, avant de préciser qu'ils n'étaient pas familiers avec l'hygiène et qu'ils ne savaient pas comment tirer la chasse d'eau des toilettes.

Selon les premiers éléments de l'enquête, les adolescents vivaient seuls depuis plus de quatre ans.

Leur mère, qui vivait ailleurs, déposait occasionnellement de la nourriture sur le porche de la maison et leur interdisait d'entrer en contact avec leur père, tout juste sorti de prison. L'aîné a confié qu'il n'était sorti de chez lui qu'à deux reprises pour « sentir l'odeur de l'herbe ».

Les trois adolescents ont été transportés à l'hôpital pour être examinés. Ils ont ensuite été confiés à un proche par les services de protection de l'enfance. Leur mère, âgée de 34 ans, a été interpellée et placée en détention. « Cette situation serait considérée comme déplorable et intolérable pour un animal, et elle est totalement inacceptable pour trois enfants », a affirmé le shérif.

Une canalisation explose à Détroit, le froid polaire plonge un quartier dans la glace

Un quartier coincé dans la glace. À Détroit aux Etats-Unis, une canalisation d'eau a éclaté ce lundi 17 février dans la nuit inondant un quartier de la ville du Michigan. À cause des températures négatives, l'eau s'est transformée en glace emprisonnant les voitures stationnées à l'extérieur.

La conduite d'eau en acier qui a éclaté dans la nuit de lundi vers 2 heures du matin datait de 1930, selon la presse américaine. « La cause exacte n'est pas connue, mais il s'agit probablement d'une combinaison d'infrastructures vieillissantes et de températures glaciales », a déclaré le porte-parole de la ville, John Roach, dans un communiqué. Les habitants ont été effrayés par la rapidité à laquelle l'eau déferlait.

"On aurait dit une rivière de rafting. L'eau descendait tellement vite", a raconté une habitante à l'agence de presse américaine Associated Press ce mercredi.

"Tout le monde avait tellement peur. C'était tout simplement fou."

"Ça n'arrêterait pas de monter, ça inondait nos sous-sols. Nous ne pouvions tout simplement rien faire, nous ne pouvions aller nulle part", a souligné une autre femme à ABC7.

Selon le maire de la ville, Mike Duggan, près de 400 maisons ont été touchées par les inondations. Mardi, 72 d'entre elles étaient privées d'électricité, 190 avaient des sous-sols inondés et 174 étaient sans chauffage. Des dizaines de véhicules encerclés par les eaux se sont retrouvés coincés dans l'eau devenue glace.

Les secours ont évacué plus de 90 personnes de leur domicile selon l'Associated Press. Mais au total, 200 personnes et 12 animaux domestiques ont été secourus précise le média Global News. Les pompiers se déplaçaient à bord de canot pneu-

matique brisant la glace sur leur passage. L'eau leur arrivait jusqu'à la taille.

Les habitants évacués ou ceux privés d'électricité ou de chauffage ont été accueillis dans des chambres d'hôtel. La ville de Détroit a utilisé les fonds de son service des eaux et de l'autorité des eaux de l'État du Michigan pour payer les chambres d'hôtel et la nourriture des résidents déplacés. "Elle réparera et paiera également les dommages non assurés causés aux chaudières et aux chauffe-eau et nettoiera les sous-sols", a déclaré le maire Mike Duggan.

Le gestionnaire de l'eau de l'État du Michigan, Great Lakes Water Authority, a assuré que la canalisation était en train d'être remplacée mais qu'elle ne sera pas effective avant deux semaines minimum. L'eau a été évacuée grâce à des pompes dès lundi matin selon la presse américaine et canadienne.

Deux morts dans la collision de deux petits avions en Arizona

Nouveau drame aérien aux Etats-Unis. Une collision entre deux petits avions à l'aéroport régional de Marana, en Arizona, a coûté la vie à deux personnes mercredi matin, relate AP News.

L'accident, qui a impliqué un Cessna 172 et un Lancair 360 MK II, a conduit l'un des appareils à s'écraser près d'une piste avant de prendre feu, selon les premières informations du National Transportation Safety Board (NTSB).

Les autorités ont confirmé que les deux victimes se trouvaient à bord d'un seul des avions, bien que leur identité et l'appareil

dans lequel elles voyageaient n'aient pas encore été officiellement précisés. En revanche, AeroGuard, une école de formation au pilotage commercial, a affirmé que les deux pilotes de son Cessna 172 étaient indemnes. Cité par AP News, le sergent Vincent Rizzi de la police de Marana a précisé que les secours n'avaient « pas eu l'occasion de prodiguer des soins médicaux » aux victimes. Le service d'incendie municipal est intervenu rapidement pour maîtriser les flammes.

De son côté, Matt Panichas, porte-parole d'AeroGuard, a exprimé la douleur de l'institution face à

ce drame. « Nous sommes profondément attristés par les deux décès causés par cet accident tragique, et nos pensées et prières vont aux familles et aux proches des victimes en cette période difficile », a-t-il dit.

L'accident relance le débat sur la sécurité des aéroports dépourvus de tour de contrôle. Celui de Marana fonctionne sans tour et repose sur les communications radio entre pilotes pour organiser les atterrissages et les décollages. Un projet de construction d'une tour de contrôle est en cours, mais il a été retardé en raison de la pandémie de Covid-19.

Le Japon autorise l'abattage en ville des ours en cas d'urgence



Tokyo permet désormais de tuer des ours s'aventurant en ville, alors que ceux-ci sont de plus en plus nombreux à s'y réfugier sous l'effet du changement climatique et de la désertification de certaines zones urbaines qui frappe le Japon. Le Japon a approuvé vendredi un projet de loi permettant d'abattre les ours dans les zones urbaines en cas d'urgence, alors que la présence des animaux augmente dans les villes nippones. À travers le pays, 219 personnes ont été attaquées par des ours entre avril 2023 et mars 2024 et six d'entre elles sont mortes, un record de décès depuis le début de la collecte de données il y a près de deux décennies.

Le changement climatique affectant les sources de nourriture des ours et les périodes d'hibernation, ainsi que la désertification des villes provoquée par une population vieillissante, poussent les ursidés à s'aventurer plus fréquemment dans les villes. Actuellement, tirer sur des animaux tels que les ours ou les sangliers dans les zones résidentielles nippones est interdit. Les chasseurs doivent obtenir l'autorisation de la police, qui "ne peut donner un tel ordre que dans une situation extrêmement grave", a expliqué un responsable du ministère de l'Environnement.

En décembre, un ours a blessé un homme et saccagé un supermarché dans le nord du Japon pendant deux jours avant d'être attiré à l'extérieur avec de la nourriture enrobée de miel. Plus de 9.000 ours ont été tués au Japon entre avril 2023 et mars 2024, sur une population estimée à 50.000 bêtes.

Une tombe royale découverte près de Louxor, en Égypte

Une première depuis 1922

Une équipe d'archéologues égypto-britanniques a découvert la tombe du roi Thoutmosis II, une première du genre depuis la découverte de la tombe de Toutankhamon en 1922. L'information a été confirmée mardi par le ministère égyptien du Tourisme et des Antiquités. La tombe a été exposée lors de fouilles à l'ouest de Louxor, à environ deux kilomètres à l'ouest de la vallée des Rois. Il s'agit de la dernière tombe perdue des rois de la XVIIIe dynastie égyptienne, qui a régné pendant plus de deux siècles entre 1550 et 1292 avant notre ère environ. L'équipe d'archéologues avait révélé l'entrée et le couloir principal de la tombe en octobre 2022, avant de dévoiler au fil des mois l'ensemble du site.

Cette découverte archéologique "est l'une des plus importantes de ces dernières années" en raison du mobilier funéraire mis au jour, selon Mohamed Ismail Khaled, secrétaire général du Conseil suprême des antiquités égyptiennes. "Les fouilles ont révélé de nouvelles preuves confirmant que la tombe appartenait au roi Thoutmosis II et que la reine Hatchepsout, son épouse et demi-sœur, était celle qui avait effectué les procédures d'enterrement", a-t-il précisé.

"Le tombeau était en mauvais état de conservation, car il a été exposé à des inondations et a été entièrement envahi par les eaux peu de temps après la mort du roi", a expliqué Mohamed Abdel-Badie, responsable de la partie égyptienne de l'expédition. Le chef de la mission archéologique du côté britannique, Piers Litherland, a indiqué pour sa part que l'architecture de la tombe se caractérisait par sa simplicité. La seule anomalie est le second couloir, agrandi à deux reprises et incliné vers le haut, plutôt que vers le bas.

Indonésie

Un python géant de 6,7 m capturé dans un canal

Fin janvier, des habitants de Luwu, dans la province indonésienne de Sulawesi du Sud, ont vécu un moment effrayant. Un énorme python a été repéré dans un canal, provoquant la panique et poussant les habitants à intervenir pour le capturer. Le serpent, mesurant 6,7 mètres, a finalement été maîtrisé et relâché dans la nature, sans faire de blessés.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

- | | |
|---|---|
| 06h00 TFou | 09h30 Bel et bien |
| 11h00 Téléshopping samedi | 10h35 Consomag |
| 11h45 Petits plats en équilibre | 10h50 Chacun son tour |
| 11h50 Les douze coups de midi | 11h25 Chacun son tour |
| 12h50 Petits plats en équilibre | 11h55 Tout le monde veut prendre sa place |
| 12h55 Météo | 12h55 Journal |
| 13h00 JT 13h | 13h00 Journal |
| 13h40 Grands reportages | 13h20 13h15, le samedi... |
| 14h50 Reportages découverte | 13h55 Journal Météo Climat |
| 16h10 Les Docs du week-end | 14h00 C'est bon à savoir |
| 17h50 50mn Inside | 14h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ? |
| 19h00 50mn Inside le mag | 15h00 Pays de Galles / Irlande |
| 19h50 Petits plats en équilibre | 17h10 XV/15 |
| 19h55 Météo | 17h35 Angleterre / Ecosse |
| 20h00 JT 20h | 19h55 Journal |
| 20h45 Tirage du Loto | 20h00 Journal |
| 20h50 Quotidien express | 20h30 20h30, le samedi |
| 21h00 Météo | 20h55 Journal Météo Climat |
| 21h10 The Voice, la plus belle voix | 21h05 Vestiaires |
| 23h40 The Voice | 21h10 Le club des invincibles |
| 00h35 Vendredi, tout est permis avec Arthur | 23h25 Quelle époque ! |
| 02h25 Tirage de l'EuroMillions | 00h55 Planète Rap |
| 02h30 Programmes de la nuit | 01h45 Le quiz des champions |
| | 03h00 Ca commence aujourd'hui |



3

- | | |
|---|--|
| 09h53 Têtâtête(s) | 10h05 Rencontres à XV |
| 10h08 Largo Winch : Le prix de l'argent | 10h30 Consomag |
| 11h45 La boîte à questions | 11h15 Des régions gourmandes |
| 11h53 Têtâtête(s) | 11h50 Outremer.l'info |
| 12h11 L'hebd'Hollywood | 12h00 Enquêtes de région le mag |
| 12h25 Le cercle | 12h15 ICI 12/13 |
| 13h15 Canal Sports Club | 12h55 La vie à vélo |
| 13h25 Everton / Manchester United | 13h35 Samedi d'en rire |
| 15h35 Journal des coupes d'Europe | 14h35 Samedi d'en rire |
| 15h54 Canal Sport News | 15h40 Samedi d'en rire |
| 16h15 Avant-match Top 14 | 16h35 Expression directe |
| 16h27 Multirugby | 16h40 La p'tite librairie |
| 18h44 Canal Sports Club | 16h45 Le jeu des 1000 euros |
| 19h50 Canal Rugby Club 1re partie | 17h25 Slam |
| 21h00 Avant-match Top 14 | 18h05 Questions pour un champion |
| 21h05 Toulouse / Bayonne | 19h00 ICI 19/20 édition toutes régions |
| 23h01 Canal Rugby Club le débrief | 19h55 Tout le sport |
| 23h23 Aime-moi si tu peux | 20h30 Saveurs de saison |
| 00h30 Civil War | 20h35 Cuisine ouverte |
| 02h16 Le Jeu de la reine | 21h05 Cassandra |
| | 00h55 Voyage à Tokyo |
| | 03h10 La p'tite librairie |
| | 03h15 La vie à vélo |
| | 03h45 Les matinales |



arte

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 06h00 M6 Kid | 12h35 La Côte d'Azur, mythique et légendaire |
| 07h45 Absolutement stars | 13h30 Douze hommes en colère |
| 10h10 66 minutes : le doc | 15h15 Amérique : la nouvelle histoire des premiers hommes |
| 10h55 66 minutes : grand format | 16h50 Invitation au voyage |
| 11h45 66 minutes : grand format | 17h30 Ouganda, les chiens de l'espoir |
| 12h40 Météo | 18h05 Le pont d'herbes tressées de Q'eswachaka : Un ouvrage éphémère et éternel |
| 12h45 Le 12.45 | 18h50 Arte reportage |
| 13h20 Scènes de ménages | 19h45 Arte journal |
| 13h40 Cauchemar en cuisine | 20h05 28 minutes samedi |
| 15h40 Cauchemar en cuisine | 20h55 Les Etrusques : une civilisation mystérieuse de Méditerranée |
| 17h40 La grande semaine - 1re partie | 22h25 Sel : un allié ou un ennemi ? |
| 18h40 La grande semaine | 23h20 Un château idéal : la Wartbourg |
| 19h40 Météo | 00h20 Moby : Play 25 |
| 19h45 Le 19.45 | 01h55 Les ferrailleurs |
| 20h25 Scènes de ménages | 03h25 La montagne aux secrets |
| 21h10 Arnaques ! | 04h15 Des volcans et des hommes |
| 22h10 Arnaques ! | 04h41 Pause |
| 23h10 Arnaques ! | |
| 01h05 Programmes de la nuit | |



Votre soirée

3

21h10

CASSANDRE



Une violente tempête pousse les commissaires Cassandra et Roche à trouver refuge dans un hôtel, théâtre d'une réception de mariage. La découverte du corps sans vie du directeur de l'établissement métamorphose la célébration en scène de crime. Les convives demeurent dans l'enceinte du bâtiment, le meurtrier se trouvant probablement parmi eux. Les deux policiers entament leurs investigations avec les ressources limitées à leur disposition. Leurs collègues Maleva et Marchand arrivent ensuite sur les lieux pour recueillir leurs témoignages. Les commissaires doivent alors reconstituer minutieusement le fil des événements.



21h10

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



Les candidats sélectionnés s'affrontent lors des soirées d'audition à l'aveugle de la saison 14 du célèbre télé-crochet avec comme coach Florent Pagny de retour, Vianney et deux nouvelles coaches prestigieuses, Patricia Kaas et Zaz. De toutes âges, venant de tous les horizons, ils offrent une incroyable diversité d'univers artistiques. Des amateurs de pop, rock, rap, musique classique, jazz, « The Voice » est la scène où tous les artistes peuvent s'exprimer, partager leur art et briller. Au cours de cette deuxième étape, chaque coach a créé des duos de candidats selon leurs registres vocaux pour interpréter une chanson.

2

20h50

LE CLUB DES INVINCIBLES



Les quatre plus grands champions de jeux TV sont réunis : Bruno (252 victoires dans « Les 12 Coups de midi »), Marie-Christine (213 victoires) et Sandrine (142 victoires), stars incontestées de « Tout le monde veut prendre sa place », et Romain, un des Maîtres de midi les plus redoutables. Ensemble, ils affrontent 10 personnalités (Valérie Bègue, Sidonie Bonnet, Yves Camdeborde, Aurélie Casse, Arnaud Gidoin, Thomas Isle, Agathe Lecaron, Tanguy Pastureau, Nadia Roz et Bruno Solo) au profit des associations de la Fondation des Femmes et des Restos du Cœur.



ORAN

22 | 10

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h42
18h51
64%
08 km/h

| | | |
|-------------|----|-------|
| Alger | ☀️ | 17-12 |
| Constantine | ☁️ | 19-07 |
| Annaba | ☀️ | 23-09 |
| Ouargla | ☀️ | 22-10 |
| Mostaganem | ☁️ | 22-10 |
| Béchar | ☁️ | 20-09 |

Agression sioniste contre Ghaza

Le bilan s'alourdit à 48.319 martyrs et 111.749 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 48.319 martyrs et 111.749 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué jeudi les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, les corps de 22 martyrs et 16 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agressions sionistes.

Avec le retour des pluies et la chute des températures

La crise humanitaire s'aggrave à Ghaza

La crise humanitaire dans la bande de Ghaza s'est gravement dégradée au cours de ces dernières heures, en raison des fortes pluies et du froid glacial marquant la région, exposant des centaines de milliers de personnes, en majorité des enfants et des femmes, à des pires souffrances, a rapporté l'agence de presse Wafa. "Ce sont 1,5 million de palestiniens sans-abri qui sont directement menacés par la nouvelle dépression climatique qui marque les différentes régions de la bande de Ghaza depuis plusieurs jours", a précisé Wafa, notant que des milliers d'enfants, de femmes et de personnes âgées sont confrontés directement à la pluie et au froid sans couverture pour se protéger, ni nourriture pour satisfaire leur faim". La même source a ajouté que, dans ces conditions, "les familles se retrouvent dans l'impossibilité de se procurer des moyens de chauffage, tandis que d'autres tentent de s'abriter avec du plastique ou des couvertures usées". "Les médicaments font cruellement défaut dans les chapiteaux servant de structures sanitaires", a encore rapporté Wafa, soulignant que "la vie des enfants et des femmes est désormais sérieusement menacée".

Ceuta (Espagne)

Un tunnel utilisé pour faire passer de la drogue en provenance du Maroc

Des agents de la Garde civile espagnole ont découvert un tunnel dans la zone industrielle de Tarajal à Ceuta, qui aurait été utilisé pour faire entrer de la drogue dans la ville autonome depuis le Maroc. L'enquête s'inscrit dans le cadre d'une opération de lutte contre le trafic de drogue, au cours de laquelle ont été arrêtés, il y a 15 jours, le membre de l'assemblée de Ceuta du groupe localiste MDyC, Mohamed Ali Duas, ainsi que deux agents des forces armées. La descente a été effectuée au milieu de la semaine dernière, à la suite d'une vaste perquisition dans les entrepôts commerciaux de la zone industrielle adjacente au pays voisin, ont indiqué des sources de l'enquête. L'opération a débuté mercredi à l'aube et a été menée par des membres du ministère de l'Intérieur, du Groupe d'action rapide (GAR) et de l'Unité de reconnaissance du sous-sol de la Garde civile qui sont arrivés de la péninsule.

Conseil de sécurité

La stabilité de la Libye dépend d'une solution politique inclusive

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité a affirmé mercredi que la stabilité et la sécurité de la Libye dépendaient d'une solution politique menée "par et pour les Libyens", appelant à impliquer pleinement la population dans le processus politique en cours. "La stabilité et la sécurité de la Libye, à long terme, dépendent de manière cruciale d'une solution politique par et pour les Libyens", a déclaré Mme Carolyn Rodrigues, représentante du Guyana au Conseil de sécurité, qui s'exprimait au nom du groupe A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana). L'ambassadrice a souligné l'importance d'impliquer toutes les franges de la population libyenne dans le processus politique en cours dans le pays. Elle a estimé que la participation de la population, notamment les femmes et les jeunes, était d'une importance capitale pour réinstaurer la confiance. Les A3+ qui disent constater une amélioration de la situation en Libye, se déclarent, néanmoins, préoccupés par le peu de progrès réalisés en ce qui concerne l'adoption d'une loi électorale permettant la tenue d'élections nationales dans le pays. "Ces élections restent un élément central pour sortir la Libye de l'impasse, pour faire en sorte que le peuple libyen soit pleinement consulté et qu'il puisse déterminer son propre avenir", assurent-ils. "Nous exhortons les Nations unies, la MANUL (Mission d'appui des Nations unies en Libye), en particulier, à déployer davantage d'efforts pour aider la Libye à progresser dans ce sens", ont-ils ajouté. Le groupe A3+ prend acte, par ailleurs, de la mise en



place récente d'un comité consultatif chargé de faciliter la tenue d'élections en Libye dans le cadre de l'initiative politique de la MANUL. A ce sujet, les membres du groupe se disent "convaincus qu'un processus inclusif et avec un calendrier précis sera bénéfique pour soutenir le dialogue et les consultations avec les parties prenantes concernées". Le groupe affiche, en outre, sa satisfaction quant au respect du cessez-le-feu convenu en Libye, avertissant, toutefois, contre toute "action unilatérale susceptible d'aggraver les fractures entre les Libyens et de consolider les divisions entre les institutions du pays". Les A3+ sont "profondément préoccupés" par les effets négatifs générés par les conflits au Soudan et en Syrie et qui ont eu un impact sur la situation en Libye. "Nous réaffirmons donc notre appel au retrait de manière immédiate et inconditionnelle de tous les combat-

tants étrangers, des forces étrangères et des mercenaires de la Libye (...). Nous appelons au respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Libye", ont-ils déclaré. Sur un autre plan, Mme Rodrigues a rappelé que "les ressources naturelles de la Libye, y compris le pétrole, ne doivent pas être exploitées illégalement. Ces ressources doivent être utilisées pour le bien des Libyens". Les A3+ ont salué, en outre, les efforts consentis par le gouvernement libyen pour "lutter contre la migration illégale, la traite d'êtres humains, le trafic d'armes et pour sécuriser les frontières contre les réseaux criminels". "Le groupe A3+ est profondément convaincu que la stabilité de la Libye est intrinsèquement liée à un travail constant et significatif de la part de la commission militaire conjointe 5+5 (libyenne) pour aboutir à des résultats tangibles", a dit Mme Rodrigues.

Assises nationales pour la refondation de l'Etat au Niger

Une durée de transition de 5 ans renouvelable

La déclaration finale des recommandations des assises nationales pour la refondation de l'Etat, a proposé, jeudi, une durée de transition de cinq ans renouvelable. La déclaration finale a été adoptée lors de la clôture des assises nationales organisées pendant cinq jours au Centre international des Conférences "Mahatma Gandhi", en présence du président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie, Abdourahmane Tiani, de membres du gouvernement, de représentants diplomatiques et d'anciens présidents. Le président de la commission nationale pour la refondation de l'Etat, Mamoudou Harouna Di Jingarey, qui a fait lecture des recommandations de cette rencontre nationale, a indiqué que la durée de transition au Niger était fixée à 60 mois (5 ans) renouvelable, en fonction de l'évolution de la situation politique et sécuritaire du pays. Les recommandations ont également porté sur le maintien de la corde républicaine de l'Etat ainsi que son caractère démocratique et social, et conséquemment, consacrer au président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie, Abdourahmane Tiani, le titre de président de la République, chef de l'Etat. Par ailleurs, les recommandations pré-

voient la dissolution des partis politiques existants et élaborer une nouvelle charte des partis politiques. Il a également été proposé d'adopter une charte de refondation au lieu de la charte de transition dont l'avant-projet a été finalisé, laquelle comprend essentiellement les organes de la refondation, les valeurs, les principes, les missions de la refondation ainsi que les conditions de la révision du statut de la refondation. S'agissant du domaine économique et du développement durable, le communiqué a appelé à fixer les principales lignes directrices pour l'exploitation, le contrôle et la gestion optimale et transparente des ressources naturelles du Niger, outre la proposition de mécanismes de financement inclusifs pour les grands projets de développement. Les recommandations ont porté également sur la réforme du système monétaire actuel afin de renforcer la croissance économique. Il s'agit également de la nécessité de la création d'une cour de répression des infractions économiques et de la corruption, en sus de la mise en place d'un mécanisme de promotion de l'intégrité. En ce qui a trait à la justice et

aux droits de l'Homme, les participants ont souligné l'importance de l'indépendance de la justice, de juger les criminels et de la quête d'une justice globale et d'une véritable réconciliation nationale. Dans son allocution à cette occasion, le président du Conseil national de la sauvegarde de la patrie, Abdourahmane Tiani, a salué l'organisation "rigoureuse" et avec professionnalisme de ces assises, adressant ses remerciements à tous les responsables et organisateurs, notamment aux forces de défense qui ont pu assurer la sécurité totale tout au long des travaux de cet événement. Le même responsable a en outre souligné que ces rencontres, qui ont pris fin aujourd'hui, ont permis de passer en revue tous les sujets d'intérêt national, comme l'exploitation des ressources naturelles, la cohésion sociale, les défis sécuritaires, la gouvernance du pays, la santé de sa population et les relations internationales. S'adressant aux participants, M. Tiani a affirmé que les conclusions de ces assises nationales "sont le fruit d'un travail accompli en toute liberté, avec la claire conscience de vos responsabilités devant Dieu, devant le peuple nigérien et devant l'histoire".